

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

RÉSILIENCE DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS  
DE SANTÉ ET DYNAMIQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE :  
PERSPECTIVES POST-COVID-19

RAPPORT DE RECHERCHE PRÉSENTÉ

À LYNDA REY

COMME EXIGENCE PARTIELLE POUR L'OBTENTION DE LA MAÎTRISE  
EN ADMINISTRATION PUBLIQUE, CONCENTRATION INTERNATIONALE

PAR

JUAN MANUEL LOPEZ MEJIA

JUIN 2021

## TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DE SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>1 COVID-19 ET LA REMISE EN QUESTION DU SYSTÈME COMMERCIAL MULTILATÉRAL</b> .....	<b>7</b>
1.1    UNE CRISE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT .....	7
1.2    PERTURBATIONS DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS DE SANTÉ.....	8
1.3    PROTECTIONNISME ET REMISE EN QUESTION DU SYSTÈME COMMERCIAL INTERNATIONAL.....	10
<b>2 OBJECTIFS ET QUESTIONS DE RECHERCHE</b> .....	<b>11</b>
<b>3 RÉGIMES INTERNATIONAUX, ORGANISATIONS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE</b> .....	<b>12</b>
3.1    LES RÉGIMES INTERNATIONAUX .....	12
3.2    LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....	13
3.3    LA COOPÉRATION INTERNATIONALE .....	14
<b>4 MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>17</b>
4.1    STRATÉGIE DE RECHERCHE .....	17
4.2    COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES .....	17
<b>5 RÉSULTATS : RÉSILIENCE DES CAM ET DYNAMIQUE DES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES</b> .....	<b>18</b>
5.1    LA RÉSILIENCE DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS DE SANTÉ .....	19
5.2    DYNAMIQUE DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES SUR LA RÉSILIENCE DES CAM .....	24
5.2.1 <i>Le Groupe des Vingt (G20)</i> .....	25
5.2.2 <i>Le Groupe des Sept (G7)</i> .....	28
5.2.3 <i>L'Organisation mondiale du commerce (OMC)</i> .....	31
<b>6 DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>35</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>39</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>40</b>
ANNEXE 1 : PRINCIPAUX EXPORTATEURS DE PRODUITS DE SANTÉ CONTRE LA COVID-19 .....	40
ANNEXE 2 : PRINCIPAUX EXPORTATEURS DES MATÉRIAUX NÉCESSAIRES POUR LA PRODUCTION, DISTRIBUTION ET ADMINISTRATION DE VACCINS.....	41
ANNEXE 3 : ACTIONS CONCRÈTES DE L'OCDE POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DES CAM DES PRODUITS DE SANTÉ .....	42
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>43</b>

## Avant-propos

Ce rapport de recherche sur « les chaînes d’approvisionnement mondiales et les dynamiques de négociations commerciales » est réalisé dans le contexte d’un stage réalisé à la Division des négociations commerciales d’Affaires mondiales Canada. Cette division a pour mission de coordonner, préparer et présenter la position du Canada en matière de commerce et d’investissement dans le cadre du G7, du G20, de l’OMC, de l’OCDE et de l’APEC. Dans le cadre des réunions ministérielles et groupes de travail auxquels nous avons eu l’occasion de participer, la question des chaînes d’approvisionnement des produits de santé est ressortie comme un sujet d’intérêt dans le contexte actuel de la pandémie de Covid-19. Dans cette analyse, nous aborderons la question de santé publique sous un angle commercial étant donné l’orientation de la division dans laquelle ce stage a été réalisé. Dans ce contexte de crise sanitaire, la réflexion autour des capacités de production, des chaînes d’approvisionnement des produits de santé ou encore de propriété intellectuelle des vaccins contre la COVID-19 prend tout son sens et mérite d’être approfondie. C’est l’objectif de ce rapport.

## Liste de sigles et abréviations

ADPIC : Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce  
APEC : Coopération économique Asie-Pacifique  
AFE : Accord de facilitation des échanges  
CAA : Contrats d'achat anticipés  
CCCI : Centre du commerce international  
CAM : Chaînes d'approvisionnement mondiales  
CEPI : Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies  
CM12 : Conférence ministérielle No. 12 de 2021  
CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement  
DPA : *Deployment Production Act*  
EPP : Équipement de protection personnel  
FEMA: *Federal Emergency Management Agency*  
FMI : Fonds monétaire international  
G7 : Groupe des Sept  
G20 : Groupe des vingt  
GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce  
GTCTI : Groupe de travail sur le commerce et l'investissement  
PIB : Produit intérieur brut  
PME : Petites et moyennes entreprises  
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques  
OI : Organisations internationales  
OIT : Organisation internationale du travail  
OMC : Organisation mondiale du commerce  
OMD : Organisation mondiale des douanes  
OMPI : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle  
OMS : Organisation mondiale de la santé  
PMA : Pays les moins avancés

## Introduction

Alors que le monde entier est confronté à une crise sanitaire sans précédent, la COVID-19 met en évidence tant la fragilité que l'importance des chaînes d'approvisionnement mondiales (CAM) pour la production des produits de santé. En 2020, parallèlement à l'augmentation des cas de COVID-19, la croissance soudaine de la demande pour des produits de santé, notamment de l'équipement de protection personnel (EPP), des ventilateurs mécaniques, des masques de protection, des médicaments et des tests de dépistage a causé des perturbations tout le long des chaînes d'approvisionnement mondiales (OCDE, 2020a, 2020c, 2020d). La pénurie de masques de protection que la COVID-19 a engendré, a alimenté un discours protectionniste et une bataille entre les États pour l'obtention de ces produits essentiels<sup>1</sup>. Dès le début de la crise, certains États, tels que les États-Unis, la France, l'Allemagne et le Japon ont prôné une relocalisation des chaînes d'approvisionnement pour réduire leur dépendance vis-à-vis de la Chine (Evenett, 2020). De nombreux pays ont alors mis en place des mesures commerciales qui limitaient ou interdisaient l'exportation des produits de santé, au détriment des chaînes de production de ces biens essentiels (Affaires mondiales Canada, 2021c). La COVID-19 a donc non seulement exacerbé des idées protectionnistes mais elle a, dans une certaine mesure, remis en question le système commercial multilatéral (OCDE, 2021a). Face à cette crise, des organisations internationales et des chercheurs commencent alors à s'intéresser à la question de la résilience des chaînes d'approvisionnement comme solution durable pour répondre à la pénurie des produits médicaux en contexte de crise (Bonadio, Huo, Levchenko, & Pandalai-Nayar, 2020; OCDE, 2020b, 2020d). La résilience des CAM signifie la capacité de ces chaînes à « assurer la fourniture des biens et services aux populations du monde entier, y compris les produits et services qui sont essentiels pendant une crise » (OCDE, 2021a, p. 51). Les études à ce sujet informeront d'autres organisations internationales et constitueront la

---

<sup>1</sup> On se souviendra des détournements de cargaisons de masques dans les tarmacs des aéroports chinois en avril 2020 (Willsher, Borger, & Holmes, 2020).

base de certains débats internationaux. De nouvelles initiatives émergent aujourd'hui, notamment au sein du Groupe des Sept (G7), du Groupe des Vingt (G20) et de l'OMC, qui encouragent la coopération entre États et l'émergence de nouvelles règles en faveur de la résilience des CAM (Affaires mondiales Canada, 2021a; G7, 2021e; G20, 2020a, 2020b; OMC, 2020a, 2021f).

L'objectif du présent rapport est donc de faire un bilan des recherches menées sur les perturbations des CAM des produits de santé et d'observer comment ces analyses informent les débats au G20, au G7 et à l'OMC. Par la suite, nous présenterons la contribution de ces forums et organisations internationales à l'émergence d'initiatives visant à accélérer la production et la distribution des produits de santé et des vaccins contre la COVID-19. Le rapport de recherche comporte six parties. Au cours de la première partie, nous dressons un tableau du contexte de la pandémie de COVID-19. La deuxième partie établit les objectifs de recherche. La troisième partie aborde la théorie des régimes internationaux sur laquelle nous nous appuyons pour présenter nos arguments. La quatrième partie concerne la méthodologie de recherche adoptée pour la collecte et l'analyse des données. La cinquième partie traite, plus en détail, de la résilience des chaînes d'approvisionnement et des dynamiques de négociations au G20, au G7 et à l'OMC. Enfin, certains résultats observés seront discutés et des recommandations de haut niveau en réponse à cette crise et aux crises futures seront formulées.

## 1 COVID-19 et la remise en question du système commercial multilatéral

### 1.1 Une crise sanitaire sans précédent

La pandémie de COVID-19 est à l'origine d'une crise sanitaire et économique sans précédent. De janvier 2020 à juin 2021, 178 millions de personnes ont contracté la maladie et 3.8 millions d'entre elles en sont décédées (John Hopkins University, 2021). Pour répondre à l'urgence sanitaire, les autorités publiques ont procédé à un confinement massif de la population mettant en pause l'activité économique pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois<sup>2</sup>. Les conséquences économiques de ces décisions ont été par ailleurs considérables. Selon le Fonds monétaire international, la pandémie de COVID-19 a causé la pire récession depuis la Grande dépression de 1929 (-3.3% du PIB mondial) et la perte de 114 millions d'emplois en 2020 (FMI, 2021a, 2021c; OIT, 2021, p. 2). Les répercussions sont variables en fonction des régions et la reprise très inégale parmi les secteurs économiques et les populations (OIT, 2021, p. 2). La Banque mondiale estime que pour la première fois depuis les années 2000, la pandémie a entraîné entre 88 et 150 millions de personnes dans la pauvreté extrême entre 2020 et 2021 (Banque mondiale, 2021a). Si la distribution des vaccins à l'échelle mondiale suscite de l'optimisme, le bilan humain ne cesse de s'alourdir comme en témoignent les données disponibles (Couronne, 2020; FMI, 2021a; John Hopkins University, 2021).

Si cette crise est avant tout une crise sanitaire, des observateurs remarquent néanmoins que la pandémie a accéléré l'érosion de la confiance envers le système commercial multilatéral (G7, 2021f; OCDE, 2020b, p. 2). L'expansion de la maladie sur toute la planète est une conséquence directe des échanges commerciaux et de la mondialisation (Barlow, Van Schalkwyk, & McKee, 2021). Le commerce et le tourisme ont facilité l'expansion de la COVID-19 dans le monde. Il n'aura fallu que quatre mois pour que cette maladie respiratoire aiguë se retrouve sur tous les continents (OMS, 2021). L'incapacité des chaînes

---

<sup>2</sup> Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié la COVID-19 de « pandémie » en raison de sa propagation dans toutes les régions du monde (OMS, 2021).

d'approvisionnement mondiales (CAM) à répondre à la croissante demande de produits médicaux (équipement de protection personnel (EPP), ventilateurs mécaniques, masques de protection, médicaments et des tests de dépistage) est mise en évidence. En date du 24 avril 2020, environ 80 pays avaient mis en place des mesures restrictives ou des interdictions d'exportation de produits médicaux liés à la lutte contre la COVID-19 (Barlow et al., 2021). En même temps que les pays prennent des mesures protectionnistes qui affaiblissent la lutte contre la COVID-19, la crise sanitaire ne cesse de s'accroître (OCDE, 2020b).

## 1.2 Perturbations des chaînes d'approvisionnement des produits de santé

Les chaînes d'approvisionnement mondiales (CAM) « reflètent l'internationalisation de la production, par laquelle les multinationales forment des réseaux de production en plaçant des étapes de cette production à travers plusieurs pays<sup>3</sup> » (Kim & Spilker, 2019, p. 240). L'objectif des CAM est avant tout de faire des gains d'efficacité tout en améliorant l'accès aux produits par la réduction des coûts de production (OCDE, 2020d). Selon l'OCDE, 70% du commerce international se réalise aujourd'hui au sein des CAM (OCDE, 2020f). En ce qui a trait aux produits médicaux, il existe une forte interdépendance entre pays concernant la production des produits nécessaires à la lutte contre le SARS-CoV-2. Tandis que les États-Unis et l'Allemagne tendent à se spécialiser dans la production de produits sophistiqués<sup>4</sup>, la Chine et la Malaisie s'orientent davantage dans la production d'EPP et d'autres produits dits moins spécialisés. L'OCDE affirme « qu'aucun pays ne produit efficacement tous les produits nécessaires pour lutter contre la COVID-19 ». L'OCDE encourage alors les économies mondiales à éviter de prendre des mesures protectionnistes pénalisant le flux de produits médicaux (OCDE, 2020d)

Pourtant, les tensions politiques et économiques entre les États-Unis et la Chine suscitent des préoccupations. Des voix gouvernementales américaines et européennes remarquent la

---

<sup>3</sup> Traduction par nos soins

<sup>4</sup> Par exemple, des dispositifs de surveillance des patients, des kits d'intubation et des masques avec des pièces mécaniques, entre autres.

dépendance de leurs pays vis-à-vis des chaînes de production chinoises pour les produits nécessaires pour lutter contre la pandémie (Evenett, 2020). Le représentant au commerce des États-Unis sous le gouvernement Trump, Robert Lighthizer, souligne que « la dépendance envers d'autres pays pour des produits médicaux abordables a accentué la vulnérabilité stratégique de notre économie ». Il encourage alors la diversification des chaînes d'approvisionnement et l'augmentation de la production nationale (Evenett, 2020, p. 418). Des propos similaires sont tenus par des hommes politiques au Japon, en France et en Allemagne<sup>5</sup>. Parallèlement, on assiste à une augmentation des mesures restrictives à partir du mois de mars 2020. Selon les données tirées du système indépendant de surveillance des mesures commerciales, *Global Trade Alert*, au 24 septembre 2020, 660 mesures commerciales liées à la pandémie ont été adoptées dont 459 (70%) impliquaient des produits médicaux. Parmi ces données, 328 mesures étaient restrictives et 332 facilitatrices<sup>6</sup> (Evenett, 2020, p. 412).

Cette tendance se poursuit par ailleurs en 2021 avec des restrictions à l'exportation des matières premières nécessaires à la production des vaccins et à celle des vaccins eux-mêmes. Le 30 janvier 2021, l'Union européenne adopte la Régulation (EU) 2021/111 qui assujettit l'exportation des vaccins par un État membre à une préautorisation de la Commission européenne, et ce jusqu'au 30 juin 2021<sup>7</sup>. L'exportation des composants et des vaccins peut alors être refusée par des États membres lorsque celle-ci « menace l'exécution des Contrats d'achats anticipés (CAA) entre l'UE et des fabricants » dans le marché domestique (Union européenne, 2021). De façon similaire, les États-Unis ont eu recours depuis le 23 avril 2020 à la *Deployment Production Act* (DPA), qui monopolise des matériaux et autres composants

---

<sup>5</sup> Shinzo Abe, premier ministre du Japon déclare qu'il a l'intention de procéder à une relocalisation et une diversification de la production vers d'autres pays d'Asie. Bruno Lemaire, quant à lui, souligne l'importance de protéger les actifs économiques de la France, tandis que Peter Altmaier d'Allemagne parle de « réduire les dépendances afin de regagner la souveraineté nationale dans des domaines sensibles » (Evenett, 2020, p. 419).

<sup>6</sup> Les mesures restrictives constituent des mesures qui limitent l'exportation des produits vers d'autres pays. Les mesures facilitatrices, au contraire, réduisent les barrières commerciales afin de faciliter l'importation des produits essentiels.

<sup>7</sup> Cette réglementation a par la suite été complétée par la Régulation (EU) 2021/445 et la Régulation (EU) 2021/551

pour la production des vaccins destinés au marché américain<sup>8</sup> (Evenett, 2020; FEMA, 2020; Williams & Stacey, 2021). Le DPA n'est en rien une restriction à l'exportation. Mais elle limite tout de même l'exportation des produits en créant des contraintes administratives supplémentaires pour les fabricants américains lorsque ceux-ci cherchent à exporter des matières premières nécessaires à la production des produits de santé (The Economist, 2021a). Par ailleurs, l'Inde, le plus grand fabricant des vaccins du monde, a mis en pause l'exportation des vaccins depuis mars 2021 pour faire face à la recrudescence des infections au sein de sa population. Cette décision ampute à l'heure actuelle le mécanisme de distribution de vaccins COVAX<sup>9</sup> de 90 millions de doses destinées à des pays en développement (Findley, 2021).

### 1.3 Protectionnisme et remise en question du système commercial international

L'interruption des chaînes d'approvisionnement médicales est le reflet d'un protectionnisme croissant et de l'érosion de la confiance envers le système commercial international (OCDE, 2021a, p. 9). Cette réalité pousse des organisations internationales (OCDE, OMC<sup>10</sup>) et des forums internationaux (G7, G20) à porter un intérêt particulier à la résilience des chaînes d'approvisionnement. Depuis 2020, l'OCDE penche ses analyses sur les impacts de la COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement médicales en identifiant des goulets d'étranglement, en évaluant les coûts/bénéfices de la relocalisation de la production et en promouvant des politiques de « résilience<sup>11</sup> » (OCDE, 2020a, 2020b, 2020d, 2021a). Les

---

<sup>8</sup> Les fabricants étrangers, notamment le Serum Institute de l'Inde, estiment que les États-Unis portent préjudice aux efforts pour la lutte contre la COVID-19 à travers l'usage de la DPA. En effet, celle-ci bloque l'exportation des 37 composants essentiels pour la production des vaccins comme Covishield/AstraZeneca. De même, Michael Martin, premier ministre de l'Irlande, affirme que la production du vaccin Pfizer requiert 280 composantes produites par 86 fabricants dans 19 pays. Les mesures prises par les États-Unis nuisent considérablement les efforts pour la production des vaccins dans le monde (The Economist, 2021a; Williams & Stacey, 2021).

<sup>9</sup> COVAX est une initiative gérée par l'Alliance du Vaccin, Gavi, l'OMS, l'UNICEF et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), dont l'objectif est de mettre à disposition 2 milliards de doses de vaccins contre la COVID-19 pour tous les pays du monde d'ici la fin 2021.

<sup>10</sup> L'Organisation mondiale du commerce est le principal garant des relations commerciales entre ses membres. Ses principales fonctions sont : promouvoir l'ouverture, négocier des accords, administrer les règles commerciales et régler les différends commerciaux (OMC, 2021c).

<sup>11</sup> La résilience consiste en « la capacité des ménages, des communautés et des nations d'absorber et de se relever à la suite d'un choc, de s'adapter et de transformer les structures dans un contexte des tensions à long terme, de changements et d'incertitude » (OCDE, 2021c).

études de l'OCDE servent à produire des connaissances et à informer la prise de décision de ses membres en contribuant ainsi à l'institutionnalisation des rapports et à la réduction des coûts de transaction (Macleod & O'Meara, 2010). Ces analyses continuent à alimenter les débats qui se tiennent au sein des forums internationaux tels que le Groupe des Sept (G7) et le Groupe des Vingt (G20) (OCDE, 2021a). Cela dit, la pandémie continue d'affaiblir le système commercial à travers la mise en place de politiques nationalistes au détriment des règles et standards internationaux (Matheson, 2020). Les conséquences sont visibles : augmentation des restrictions aux exportations, protectionnisme, nationalisme vaccinal, manque de transparence et zèle dans le partage d'information. Face à un tel constat, il est important de porter une attention particulière sur le rôle des quelques organisations internationales dans la recherche d'une solution à cette crise qui affaiblit davantage le système commercial multilatéral.

## 2 Objectifs et questions de recherche

L'objectif de ce rapport de recherche est avant tout de mettre en lumière le rôle des organisations internationales dans la recherche des solutions aux perturbations des chaînes d'approvisionnement médicales dans le contexte de pandémie de COVID-19. Comme nous avons pu le démontrer dans ces premières pages, la COVID-19 a entraîné des perturbations des chaînes mondiales de produits médicaux, exacerbé des idées protectionnistes et remis en question le système commercial multilatéral fondé sur les règles. Dans ce contexte, nous tenterons d'abord de faire un bilan des recherches menées par des chercheurs, des organisations internationales et des gouvernements sur les perturbations des chaînes d'approvisionnement de produits médicaux ainsi que d'éventuelles solutions pour renforcer leur résilience. Ensuite, nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

1. Dans quelle mesure les analyses en matière de résilience des CAM alimentent les forums internationaux du G7, du G20 et de l'OMC ?
2. Comment ces forums et organisations internationales contribuent à l'émergence d'initiatives pouvant éventuellement devenir des règles multilatérales ?

Pour mener à bien cet exercice, nous nous appuyerons sur la théorie de l'institutionnalisme néolibéral sur les « régimes internationaux » qui met en avant la capacité des États à collaborer au sein d'un système international anarchique (Keohane, 1984; Keohane & Nye, 2001; Macleod & O'Meara, 2010). Les régimes internationaux ont permis l'émergence d'organisations internationales (OI) au sein desquelles les États interagissent pour atteindre leurs objectifs communs. À travers cette théorie, il nous sera possible d'observer comment les forums et organisations internationales se livrent à un jeu de coopération permettant l'émergence d'initiatives en faveur d'une plus grande résilience des chaînes d'approvisionnement des produits de santé.

### 3 Régimes internationaux, organisations et coopération internationale

#### 3.1 Les régimes internationaux

Les régimes internationaux sont « un ensemble de principes, de normes, de règles et de processus décisionnels implicites ou explicites autour desquels convergent dans un domaine spécifique des relations internationales. Les principes sont les croyances dans les faits et les causes. Les normes sont des critères de comportements définis en termes des droits et d'obligations. Les règles sont des prescriptions spécifiques à partir desquelles on prend action. Les procédures de prise de décision sont les pratiques acceptées afin de créer et de mettre en œuvre un choix collectif » (Krasner (1983) cité dans Keohane, 1984, p. 57). Les institutionnalistes néolibéraux, à la base de cette théorie des régimes internationaux, estiment que c'est la nature anarchique du système international qui favorise l'institutionnalisation des rapports dans des domaines où les États ont des intérêts partagés (Macleod & O'Meara, 2010). L'anarchie ne signifie pas un état de chaos, mais plutôt l'idée qu'il n'existe pas une autorité centrale régissant les relations entre États. Dans ces circonstances, les États sont capables d'établir des relations durables sur certains enjeux, même en l'absence d'un hégémon qui impose sa vision du monde. C'est par ailleurs grâce à cet état d'anarchie que les États cherchent à institutionnaliser des rapports. Les régimes permettent de coopérer et d'arriver à des résultats qui sont inatteignables sans coopération. « Les régimes sont donc le

résultat des calculs utilitaires de la part d'acteurs étatiques rationnels et de conjonctures particulières » (Macleod & O'Meara, 2010, p. 156).

Les régimes fournissent des cadres institutionnels qui présentent plusieurs avantages : (1) la réduction des coûts de transaction, (2) la création de structures au sein desquelles des négociations entre acteurs peuvent avoir lieu, (3) l'établissement des liens entre les enjeux mondiaux et les régimes, (4) le partage d'information, (5) les échanges plus fréquents entre États, (6) l'accent sur le respect des règles et de la réputation, et (7) la promotion du principe de réciprocité généralisée (Macleod & O'Meara, 2010, p. 156). La participation des États dans les régimes tend à limiter les actions individualistes en rendant la non-coopération plus coûteuse et en décourageant donc leur défection (Ikenberry, 2018). C'est donc l'existence des régimes internationaux qui permet l'émergence des organisations internationales au sein desquelles les États coopèrent pour atteindre leurs objectifs sur la résilience des chaînes d'approvisionnement des produits de santé.

### 3.2 Les organisations internationales

Pour parler d'organisations internationales, il faut d'abord les distinguer des régimes internationaux. En effet, les OI ne sont pas des régimes internationaux, mais une composante de ces derniers. Dans la définition de Krasner (1984) selon laquelle les régimes internationaux sont un ensemble des principes, des normes, des règles et des procédures, les OI en sont la manifestation des règles et des procédures (Macleod & O'Meara, 2010; Morin, 2015; Wolfe, 2001; Young, 1986). Robert Wolfe (2001) souligne que les principes et les normes dans la définition de Krasner représentent un « cadre normatif » qui est en soi difficile à observer (p. 287). Les organisations tendent à refléter ce cadre normatif dans leurs actions, mais elles « ne créent pas ces principes et ces normes » qui le composent (Haas cité dans Wolfe, 2001, p. 288). Si les principes et les normes sont le cadre normatif, les règles et les procédures sont quant à elles ce que Wolfe appelle la « forme instrumentale ». Les organisations internationales sont la représentation de cette forme instrumentale qui permet aux États de partager des informations, de réduire les coûts de transaction et de défendre leurs

intérêts (Wolfe, 2001). Young (1986) fait une distinction encore plus claire entre régimes et OI. Pour lui, les régimes « sont des institutions sociales avec des rôles facilement identifiables, associés à des ensembles des règles ou des conventions régissant les relations entre les occupants de ces rôles » (Young, 1986, p. 107). Les OI sont quant à elles des entités physiques avec des « bureaux, du personnel, de l'équipement, des budgets, etc ». Par exemple, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale sont des organisations internationales qui trouvent leurs origines du régime international de Bretton Woods. De même, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) constitue un régime international qui possède sa propre organisation, soit l'Organisation mondiale du commerce (Keohane, 1984, p. 108).

Si l'on reprend l'argument des institutionnalistes néolibéraux, les OI répondent à la nécessité de réduire les coûts de transaction. Les États les créent, car elles facilitent l'échange d'information, réduisent les obstacles aux échanges et l'incertitude liée aux comportements des autres États (Paquin, 2013, p. 207). Les organisations internationales organisent des rencontres qui permettent aux États de repérer des points communs dans une diversité de domaines et de trouver des solutions aux problèmes d'intérêt général. Elles « fournissent de l'information, des standards, des procédures routinières [...] des réputations, favorisent les interactions, procurent un forum qui permet de lier des enjeux et qui facilite les marchandages » (Paquin, 2013, p. 212). Bien que les organisations et les régimes desquelles elles découlent soient le résultat de calculs d'intérêts des États, elles encouragent tout de même un jeu coopératif qui apporte des bénéfices collectifs (Macleod & O'Meara, 2010; Paquin, 2013, 2018).

### 3.3 La coopération internationale

Robert Axelrod (1992) développe clairement la thèse du jeu coopératif en s'appuyant sur la théorie des jeux. Alors que certains États gagnent et d'autres perdent au jeu de la coopération, le comportement coopératif reste à long terme la meilleure option, car les États qui font défection nuisent à leur réputation et créent des précédents qui peuvent être utilisés contre

eux-mêmes dans le futur. Le non-respect des règles permet d'obtenir des gains à court terme, mais cause des problèmes collectifs sur le long terme. La coopération est en effet un jeu itératif où les interactions futures sont anticipées par les acteurs, décourageant ainsi leur défection. C'est ce qui explique l'existence des régimes, de leurs institutions et de leur persistance dans le temps (Paquin, 2013).

Keohane (1984) quant à lui, nous rappelle que les concepts de « coopération » et « d'harmonie » doivent être distingués. L'harmonie est en effet « une situation où les politiques des acteurs facilitent automatiquement l'atteinte des objectifs des autres » (p. 51). L'exemple avancé le plus courant est celui de la main invisible, concept développé par Adam Smith au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui sous-entend que la poursuite des intérêts propres contribue aux intérêts de tous les autres. Keohane insiste sur le fait que dans ce monde idéalisé, il n'existe pas « d'externalités négatives ». Cette idée laisse entendre que là où règne l'harmonie, la coopération n'est pas nécessaire. « La coopération requiert que les actions des acteurs et des organisations – qui ne sont pas en harmonie – soient en cohérence les unes avec les autres à travers un processus de négociation, que l'on appelle couramment *coordination politique*<sup>12</sup> » (Keohane, 1984, p. 52). Si les actions des acteurs ne sont pas cohérentes entre elles, le résultat est donc la discorde (voir figure 1). Dans le cas qui nous concerne, nous verrons comment ce processus de coordination politique favorise l'émergence d'initiatives ayant pour but de favoriser la résilience des CAM des produits de santé et des vaccins contre la COVID-19.

---

<sup>12</sup> Keohane (1984) reprend la définition de coordination politique de Charles E. Lindbloom : « *A set of decisions is coordinated if adjustments have been made in them, such that the adverse consequences of any one decision for other decisions are to a degree and in some frequency avoided, reduced, or counterbalanced or overweighed* » (p. 51).

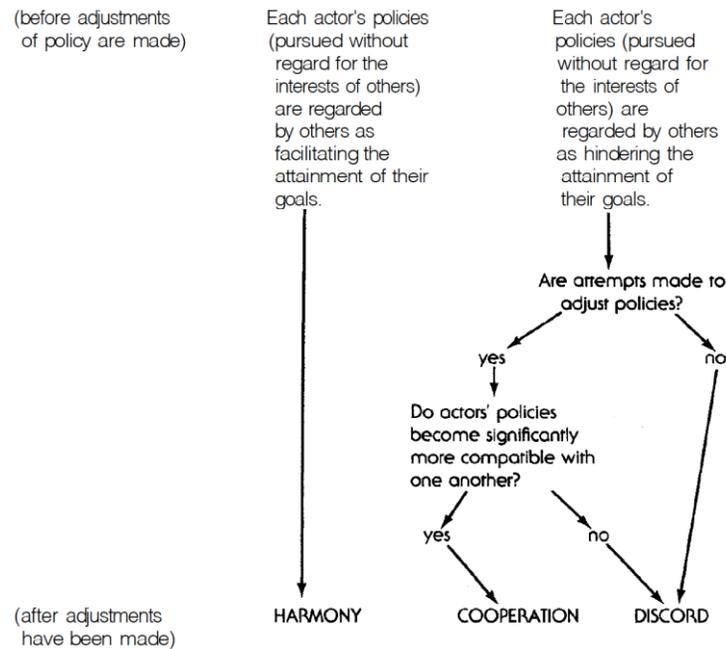


Figure 1 : *Harmonie, coopération et discorde*. Tiré de Keohane, 1984, p. 53

Notons enfin que l'information est une variable fondamentale pour que la coordination politique ait lieu. Le manque d'information rend la coopération difficile dans un système anarchique. Toutefois, rien n'empêche les États d'agir afin d'améliorer la qualité de l'information à travers les organisations internationales. Ces dernières, à travers leur structure, rendent lisibles le comportement des États par la collecte d'information, l'établissement de standards, les activités de suivi, entre autres (Paquin, 2013, p. 205). Keohane (1984) souligne que l'information n'est pas exclusivement liée à la connaissance des ressources ou à la position officielle des États, mais elle a aussi trait à la capacité des États à déterminer leurs positions et actions futures (p. 93-94). Dans un contexte où l'information est asymétrique – c'est-à-dire que certains acteurs possèdent plus d'information que d'autres – les organisations internationales jouent un rôle crucial pour la production de données de qualité. À travers un processus d'actualisation continu de l'information, les organisations réduisent l'incertitude et favorisent l'établissement d'accords mutuellement bénéfiques (Keohane, 1984, p. 94). Les régimes internationaux et leurs organisations internationales produisent des informations essentielles pour la coopération entre États. La

production et le partage d'information sont déterminants pour résoudre des problèmes collectifs tels que les perturbations des chaînes d'approvisionnement médicales dans le contexte de la COVID-19. Dans la section qui suit, nous analysons la manière dont des organisations internationales telles que l'OCDE, informent les débats qui ont lieu au sein de l'OMC<sup>13</sup>, le G20 et le G7 dans le but de trouver une solution aux problèmes engendrés par la crise de COVID-19.

## 4 Méthodologie

### 4.1 Stratégie de recherche

Cette revue de littérature vise avant tout à faciliter l'analyse des dynamiques des négociations commerciales au sein de l'OMC, du G7 et du G20 au sujet des chaînes d'approvisionnement des produits de santé dans le contexte de la COVID-19 (Fortin & Gagnon, 2016). À l'aide de la théorie sur les régimes internationaux, nous dresserons un portrait de ces organisations et leur contribution à l'émergence de règles multilatérales à travers un processus de coordination et de coopération (Keohane, 1984; Young, 1986).

### 4.2 Collecte et analyse des données

Pour la collecte des données, nous avons utilisé une multitude de sources provenant du monde académique, des organisations internationales, des *think tanks* et des sources gouvernementales. Nous avons puisé dans des articles scientifiques, des rapports, des bases de données gouvernementales et des outils tels que le système de notifications des mesures restrictives de l'OMC<sup>14</sup>. Pour cette recherche, nous avons également pu consulter des données et documents internes provenant du ministère des Affaires étrangères, du commerce

---

<sup>13</sup> L'OMC est d'ailleurs très importante pour l'analyse que nous ferons car elle est au cœur des négociations commerciales multilatérales (Wolff, 2021). Elle a pour fonctions principales de : (1) fournir une plateforme pour la négociation des accords commerciaux, (2) s'assurer que tous ses membres respectent les accords en place, (3) régler les différends entre ses membres selon les règles existantes.

<sup>14</sup> Disponible ici : [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/covid19\\_e/trade\\_related\\_goods\\_measure\\_e.htm](https://www.wto.org/english/tratop_e/covid19_e/trade_related_goods_measure_e.htm)

et du développement du Canada<sup>15</sup> (Affaires mondiales Canada), et des forums et organisations multilatérales tels que le G7, le G20 et l'OMC. Notons également que nous n'avons pas pu mener des entrevues au sein d'Affaires mondiales Canada, en raison des clauses de confidentialité auxquelles sont soumis les fonctionnaires. Cela dit, nous avons pu tirer profit des nombreuses réunions auxquelles nous avons participé tant à l'interne qu'au sein de l'OCDE, du G7 et du G20 et qui ont permis d'alimenter la réflexion présentée dans ce rapport de recherche.

La collecte des données et l'analyse se sont déroulées simultanément. Le processus d'analyse de contenu a permis d'observer le croisement du thème de résilience des CAM des produits médicaux à travers le G7, le G20, l'OCDE et l'OMC. Les résultats donnent un bon aperçu de la *coordination politique* de ces organisations ou forums, en ce sens où les débats et réflexions qui ont lieu dans l'un ont alimenté les travaux des autres (Keohane, 1984; OCDE, 2021a). Ce processus de coopération facilite l'émergence d'un consensus autour de la résilience des chaînes d'approvisionnement médicales comme nous pourrions le remarquer dans la prochaine section (Miroudot, 2020; OCDE, 2020a, 2020c, 2021a, 2021c).

## 5 Résultats : Résilience des CAM et dynamique des négociations internationales

Dans cette section, nous synthétiserons les résultats des études et des documents officiels auxquels nous avons eu accès pour faire ressortir l'interaction des organisations et forums internationaux en matière de résilience des CAM des produits de santé. D'abord, nous verrons comment la question de la résilience des CAM a émergé en tant que solution pour résoudre les défis imposés par la pandémie de COVID-19, notamment dans les études de l'OCDE. Ensuite, nous observerons comment la question de la résilience alimente les discussions au sein du G7, du G20 et de l'OMC. En fin de compte, nous analyserons comment le processus de négociation et de coordination politique favorise l'élaboration des règles

---

<sup>15</sup> Gouvernement du Canada.

ayant pour but d'améliorer la production et la distribution des produits de santé et des vaccins à travers la résilience des CAM.

### 5.1 La résilience des chaînes d'approvisionnement des produits de santé

Selon l'OCDE (2020f), les CAM ont des implications sur la politique commerciale des économies mondiales (p.3). Environ 70% du commerce mondial se réalise au sein même des chaînes, où des matières premières, des parties et composants et des services sont échangés pour la création d'un produit final. Les CAM sont devenues depuis plusieurs décennies la caractéristique dominante de la production mondiale grâce aux innovations technologiques. Les firmes multinationales ont développé des stratégies de production croisée à travers la création des partenariats stratégiques pour mener leurs activités là où les ressources (matériaux et main d'œuvre) apportent des avantages compétitifs (OCDE, 2020e). Bien que l'internationalisation de la production ait connu une baisse depuis 2014<sup>16</sup>, celle-ci reste élevée, confirmant ainsi le besoin pour les États de développer des politiques commerciales favorables à l'intégration des entreprises au sein des CAM<sup>17</sup> (OCDE, 2020f).

Les produits de santé nécessaires pour combattre le SARS-CoV-2 ne sont pas exclus de cette réalité. En effet, depuis le début de la pandémie, l'OCDE a produit des informations utiles illustrant l'interdépendance des pays pour la production et la distribution des produits de santé et des vaccins liés à la lutte contre la COVID-19. Dans une étude publiée en février 2020, l'OCDE estimait que 86% des exportations des produits liés à la lutte contre la COVID-19, dont les tests de dépistage, l'équipement de protection personnel<sup>18</sup> (EPP), les désinfectants et autres, proviennent de 20 pays (voir annexe 1). Le top 5 des exportateurs est composé des États-Unis, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Chine et de l'Irlande représentant

---

<sup>16</sup> La fragmentation de la production est mesurée par l'OCDE à travers l'indicateur d'Échanges en valeur ajouté (ÉVA) (OCDE, 2013).

<sup>17</sup> L'OCDE identifie comme politiques commerciales, la réduction des entraves aux frontières, la réduction des barrières aux importations, l'amélioration de la compétitivité à travers l'amélioration des services ainsi que l'expansion des accords commerciaux (OCDE, 2020e).

<sup>18</sup> Ceci inclut les respirateurs N95, dont l'utilisation a été recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en avril 6 2020, ce qui a entraîné une augmentation de la demande et des fortes pénuries.

à eux seuls 49% du total des exportations (OCDE, 2020d, p. 3). Cela dit, les pays tendent à être exportateurs, mais aussi importateurs de produits médicaux, ce qui confirme le haut degré d'interdépendance entre eux<sup>19</sup>. L'OCDE a également publié une étude en mai 2020 sur les chaînes de production des masques et des respirateurs N95 soulignant notamment le processus relativement sophistiqué de leur fabrication et la concentration de leur production principalement en Chine et aux États-Unis. Ces derniers comptent respectivement pour 41% et 18% du total des exportations de masques N95 (OCDE, 2020c, p. 7).

Les vaccins n'échappent pas à cette règle. Le top 10 des exportateurs des vaccins<sup>20</sup> (Irlande, Belgique, France, Royaume-Uni, États-Unis, Pays-Bas, l'Italie, l'Inde, l'Allemagne et le Canada) compte pour 93% du total des exportations en valeur. De même, l'on retrouve les mêmes États dans le top 10 des importateurs, avec les États-Unis, la Belgique et le Royaume-Uni en tête (OCDE, 2021b, pp. 3-4). Les données statistiques disponibles démontrent encore une fois le haut degré d'interdépendance commerciale des matières et sous-produits nécessaires pour la production, la distribution et l'administration des vaccins (voir annexe 2). En guise d'exemple, la production du vaccin Pfizer-BioNTech contient à lui seul 280 composantes de 86 fournisseurs provenant de 19 pays différents (The Economist, 2021a). Aucun pays ne possède donc à lui seul l'ensemble des matériaux essentiels pour la production d'un vaccin contre la COVID-19.

Il est évident que la complexité des chaînes d'approvisionnement des produits de santé crée également des vulnérabilités (OCDE, 2020a). La crise sanitaire liée à la COVID-19 a motivé les autorités publiques à prendre des mesures exceptionnelles pour réduire l'expansion de la maladie. Les mesures de confinement ont mis à l'arrêt l'activité économique de certains pays, entraînant une baisse drastique de la production. Cette baisse de la production s'accompagne d'une augmentation de la demande pour des produits de santé nécessaires à la protection ou

---

<sup>19</sup> Par exemple, pour chaque euro exporté par l'Allemagne en produits liés à la lutte contre la COVID-19, elle importe 0.72 euros. De façon similaire, pour chaque dollar importé par les États-Unis pour ce même type de produit, il en importe 0.75 dollars (OCDE, 2020d, p. 6).

<sup>20</sup> Tous les vaccins confondus.

le traitement de la maladie (OCDE, 2020a). Ces deux facteurs causent des perturbations des chaînes d’approvisionnement qui se traduisent, dans un premier temps, par des pénuries de masques, de ventilateurs mécaniques, d’EPP, de désinfectants et de tests de dépistage. Les pays réagissent par la restriction ou l’interdiction des exportations des produits de santé aggravant davantage la pénurie (Barlow et al., 2021; Gereffi, 2020; OCDE, 2020c). Selon des données collectées par la division des négociations commerciales d’Affaires mondiales Canada (voir figure 2), en date de mai 2021, 120 pays avaient mis en place 575 mesures commerciales, dont 336 (58%) étaient facilitatrices et 239 (41%) étaient restrictives (Affaires mondiales Canada, 2021c). Ceux qui ont mis en place des mesures restrictives sont pour la plupart des producteurs de ces biens. En revanche, ceux qui ont appliqué des mesures facilitatrices sont généralement des pays en développement ou à faible revenu avec des capacités de production limitées ou inexistantes (OCDE, 2020d).

Ce protectionnisme auquel nous avons assisté dans la première phase de la pandémie s’est transféré depuis à la production et à la distribution des vaccins contre la COVID-19. Cela se traduit par (1) des restrictions commerciales, (2) la mise en pause des exportations des vaccins et des matières premières (dans le cas de l’Union européenne et de l’Inde), (3) la réorientation de la production interne pour le marché domestique (dans le cas des États-Unis) et (4) l’achat de doses de vaccin supplémentaires directement aux manufacturiers<sup>21</sup> (Evenett, 2020; Findley, 2021; The Economist, 2021c). Ce « nationalisme vaccinal », faisant passer les intérêts d’un pays avant celui des autres, ralentit davantage les efforts de l’Accélérateur ACT et de son mécanisme de distribution des vaccins COVAX qui ont pour rôle d’accélérer l’accès aux outils de lutte contre la COVID-19<sup>22</sup>. Cela a pour résultat l’augmentation de l’écart des campagnes de vaccinations dans le monde (Daoudi, 2021; FMI, 2021b) (voir figure 3).

---

<sup>21</sup> C’est le cas du Canada, de l’Australie, du Royaume-Uni, de l’Union européenne, des États-Unis et du Japon qui ont acheté plus de doses qu’ils ont besoin afin d’inoculer leur population (The Economist, 2020).

<sup>22</sup> L’Accélérateur ACT a été lancé en avril 2020 à l’initiative du Directeur-général de l’OMS, du président français, Emmanuel Macron, de la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, et de la Fondation Bill & Melinda Gates. Le Mécanisme COVAX est quant à lui l’axe des vaccins de l’Accélérateur ACT. Il est codirigé par l’Alliance Gavi, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux

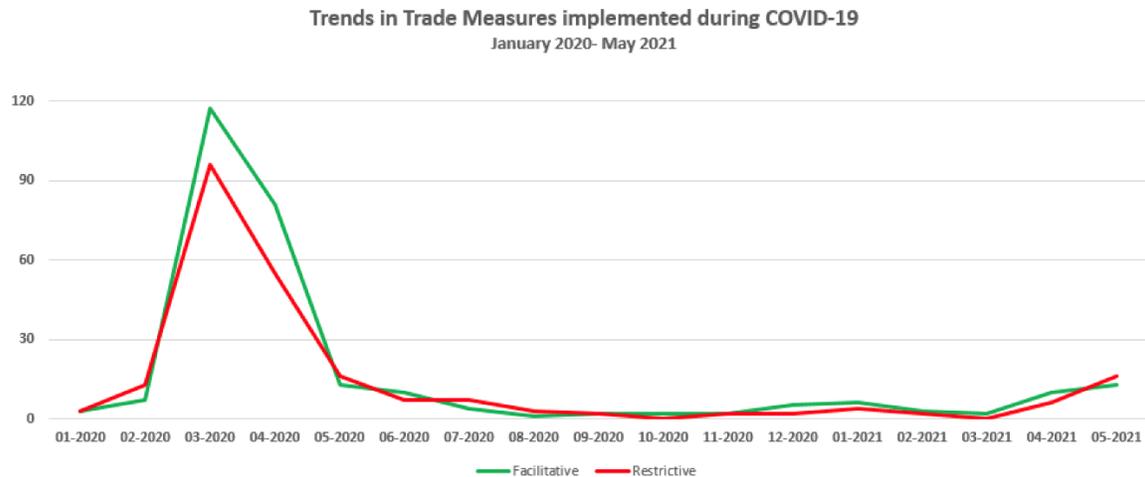


Figure 2 : *Mesures commerciales facilitatrices et restrictives mises en place depuis janvier 2020.* Source : Graphique réalisé avec les données fournies par Affaires mondiales Canada (2021).

L'interdépendance des États pour la production des produits de santé et des vaccins contre la COVID-19 a relancé le débat concernant la résilience des chaînes d'approvisionnement. En s'appuyant sur les études sur les désastres naturels, tels que le Tsunami au Japon (2011) ou les inondations de Chao Phraya en Thaïlande (2011), l'OCDE souligne que les entreprises ayant des réseaux extensifs ont tendance à récupérer plus vite à la suite de ces désastres. En raison de la complexité de leurs chaînes d'approvisionnement, ces entreprises sont plus affectées dans un premier temps, mais l'étendue de leur réseau leur permet d'entamer une phase de récupération plus rapide. De même, dans le cas d'une catastrophe naturelle, les entreprises qui ont relancé leurs opérations sur place à la suite de ladite catastrophe vont connaître une récupération bien plus forte que celles ayant choisi de relocaliser leurs opérations ailleurs ou dans leur pays d'origine (OCDE, 2021a).

Face à ces constats, l'OCDE affirme que (1) les effets positifs des CAM semblent alors être supérieurs à leurs effets négatifs. De même, (2) la renationalisation ne semble pas être la

---

épidémies (CEPI) et l'OMS, et financé par des pays développés. Son objectif est de permettre la distribution équitable des vaccins contre la COVID-19.

meilleure stratégie pour gérer les risques dans les chaînes d’approvisionnement (OCDE, 2020a, p. 5). Bonadio et al. (2020) confirment par ailleurs ces résultats. Selon ces auteurs, les impacts économiques de la COVID-19 sur le produit intérieur brut (PIB) d’un pays sont moins importants lorsque les pays font appel aux chaînes d’approvisionnement mondiales que lorsqu’ils produisent par eux-mêmes les biens nécessaires pour lutter contre la maladie<sup>23</sup> (Bonadio et al., 2020). Ces analyses contredisent donc les discours des gouvernements des États-Unis, de la France, l’Allemagne et du Japon qui ont fait appel à une renationalisation de la production des produits de santé dès le début de la pandémie (Evenett, 2020). Devant ces constats, l’OCDE encourage les économies mondiales à œuvrer en faveur d’une plus grande résilience des chaînes d’approvisionnement, et ce à deux niveaux : au niveau des firmes et au niveau des gouvernements. Au niveau des firmes, l’OCDE exhorte les entreprises à adopter des stratégies de gestion de risque, d’identifier, d’évaluer et de diversifier leurs fournisseurs (OCDE, 2020a). Au niveau des gouvernements, l’OCDE promeut la collecte et le partage d’information, l’identification des bonnes pratiques, la mise en place de tests de résistance des CAM des produits de santé et surtout la création d’un environnement réglementaire favorable au commerce des produits médicaux (OCDE, 2020a, pp. 8-10). Cela vaut également pour la réduction des mesures restrictives aux exportations des produits de santé et de leurs matières premières (Evenett, 2020; OCDE, 2020b).

Les analyses sur les impacts de la COVID-19 démontrent donc que la résilience est la meilleure option pour renforcer les chaînes d’approvisionnement des produits de santé<sup>24</sup>. Par résilience des chaînes d’approvisionnement, l’on entend la capacité de ces chaînes à « assurer la fourniture des biens et services aux populations du monde entier, y compris les produits et services qui sont essentiels pendant une crise » (OCDE, 2021a, p. 51). Depuis le début de la crise, des organisations internationales, dont l’OCDE, publient des analyses qui favorisent

---

<sup>23</sup> Ces auteurs expliquent qu’éliminer les chaînes d’approvisionnement de l’équation augmente forcément la dépendance vis-à-vis de la production nationale, qui est aussi affectée par les mesures de confinement. Il n’y a donc pas de bénéfices à la renationalisation de la production en général, dans le contexte de la COVID-19.

<sup>24</sup> Dans le contexte économique actuel, la résilience a émergé comme une priorité en raison des deux dernières crises systémiques récentes : la crise financière de 2008-2009 et la crise causée par la COVID-19 (OCDE, 2021a).

l'émergence d'un consensus autour de la résilience des CAM. Comme le rappelle Keohane (1984), ce processus d'actualisation de l'information réduit l'incertitude, favorise des échanges éclairés et l'émergence de solutions collectives aux défis actuels (p. 94). Dans la prochaine partie, nous verrons comment la question des chaînes d'approvisionnement se transpose dans le contexte des négociations commerciales au sein du G7, du G20 et de l'OMC.

### The vaccination gap

(share vaccinated as of end-April 2021, % of total population, at least one dose)

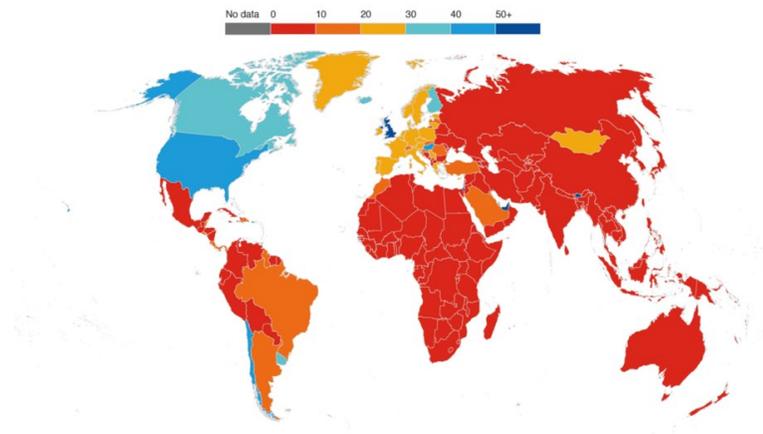


Figure 3: *Écart des campagnes de vaccinations dans le monde.* Source: FMI, 2021b.

## 5.2 Dynamique des négociations commerciales sur la résilience des CAM

Les paragraphes qui suivent synthétisent les discussions sur la résilience des chaînes d'approvisionnement des produits de santé au sein du Groupe des Sept (G7), du Groupe des Vingt (G20) et de l'OMC. Ces forums et organisations reflètent bien le rôle des régimes internationaux dans la production d'information et la mise en place des plateformes de discussion afin de permettre l'émergence de règles en réponse aux défis présents et futurs. Dans le cas des CAM des produits de santé liées à la lutte contre la COVID-19, le G7, le G20 et l'OMC ont particulièrement été actifs sur la question afin de réduire les impacts de la

COVID-19 sur la production et la distribution desdits produits médicaux et des vaccins. Des négociations continuent à évoluer et des éléments continuent de s'ajouter aux discussions, notamment sur la question de la levée de la protection intellectuelle des vaccins contre la COVID-19. L'objectif ici est avant tout de refléter comment ces forums relayent les analyses sur les CAM en même temps qu'ils fournissent un cadre de négociations favorable à l'émergence des règles multilatérales.

### 5.2.1 Le Groupe des Vingt (G20)

La question sur la résilience des CAM dans le cadre du G20 n'apparaissait pas dans l'agenda des discussions dans un premier temps. En tant que président du G20 en 2020, l'Arabie Saoudite avait identifié comme priorités en termes de commerce et d'investissement la réforme de l'OMC, l'amélioration de la compétitivité des PME, la diversification économique et le renforcement des investissements (G20, 2020c). Cependant, la propagation du SARS-CoV-2 et surtout l'augmentation soudaine des mesures restrictives au commerce des produits de santé a rendu inévitable l'inclusion de la COVID-19 dans l'agenda du G20. L'Arabie Saoudite a décidé de tenir une séance virtuelle extraordinaire dédiée exclusivement à la COVID-19, le 22 avril 2020. Pour l'occasion, des organisations, dont le FMI, l'OCDE, la Banque mondiale, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Centre du commerce international (CCCI) et l'OMC ont produit un rapport dans lequel un bilan de l'impact des mesures sur les chaînes d'approvisionnement des produits de santé a été établi. Les mesures restrictives aux exportations de produits essentiels et leur impact sur l'augmentation des prix sont particulièrement ciblés (voir figure 4). Ces organisations font un appel aux pays du G20 afin de coopérer davantage en ouvrant leurs frontières à l'exportation des produits essentiels aux pays importateurs, notamment ceux dont les systèmes de santé risquent de s'effondrer en raison de la pandémie (FMI et al., 2020, pp. 8-10). Les pays du G20 sont encouragés à respecter les engagements pris par les Ministres du Commerce lors de la réunion ministérielle du G20 du 30 mars 2020 et de faire en sorte que « les mesures d'urgence destinées à lutter contre le COVID-19, si elles sont jugées

nécessaires [soient] ciblées, proportionnées, transparentes et temporaires, qu'elles ne créent pas d'obstacles inutiles au commerce, ne perturbent pas les chaînes d'approvisionnement mondiales, et qu'elles [soient] conformes aux règles de l'OMC <sup>25</sup>» (G20, 2020b) .

**Figure 4: Impact of export restrictions on prices (current policies and escalation)**

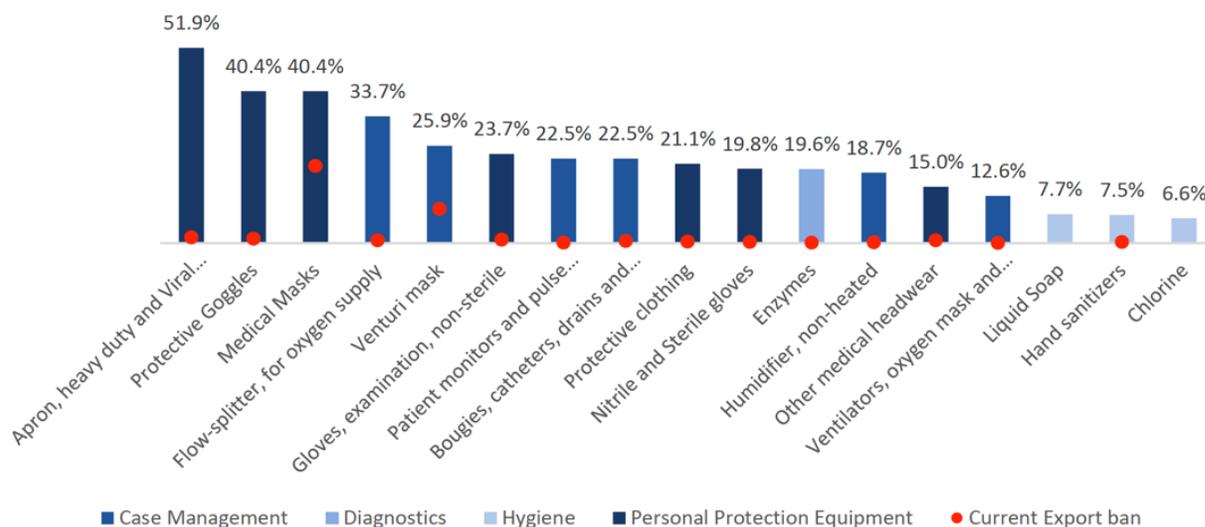


Figure 4 : Impact des mesures restrictives aux exportations sur les prix, Source : FMI et al., 2020

Après plusieurs rencontres des groupes de travail tout le long de l'année, les Leaders du G20 s'engagent à entreprendre plusieurs actions<sup>26</sup>. Parmi ces initiatives, on note la mobilisation des ressources afin de soutenir le développement de la production, la distribution des produits médicaux; le soutien de l'Accélérateur ACT et son mécanisme de distribution des vaccins COVAX; les licences volontaires à la propriété intellectuelle ainsi que la mise en place d'un Plan d'action du G20<sup>27</sup> (G20, 2020a). À travers ce plan d'action, les membres du G20

<sup>25</sup> Traduction par nos soins.

<sup>26</sup> Un autre résultat important du G20 est l'Initiative de la suspension des services de la dette publique (G20, 2020a). Cette initiative a permis l'allègement de la dette de 40 pays, pour un total de 5 milliards de dollars américains (Banque mondiale, 2020).

<sup>27</sup> Ce plan d'action établit les principes et engagements pris par les membres du G20 pour soutenir la relance de l'économie (G20, 2020a).

s'engagent à faire en sorte que les mesures prises pour lutter contre la COVID-19, incluant les restrictions aux importations, « ne créent pas d'obstacles inutiles au commerce ou des perturbations aux chaînes d'approvisionnement mondiales » (Affaires mondiales Canada, 2021b). Par ailleurs, le point 2.2 du Plan d'action du G20 est exclusivement dédié à la mise « en place des chaînes d'approvisionnement résilientes » pour la production des biens et services essentiels pendant la pandémie (Affaires mondiales Canada, 2021b). Les membres du G20 sont censés fournir des informations sur les progrès effectués durant l'application du plan d'action (G20, 2020a).

En tant qu'héritière de la présidence du G20 en 2021, l'Italie a poursuivi les discussions sur la résilience des CAM. Dans le contexte des groupes de travail sur le commerce et l'investissement (GTIC), l'Italie a identifié le « renforcement de la résilience des CAM » comme l'une de ses priorités pour l'année 2021. Au-delà des pénuries des produits de santé, l'Italie soulignait en février 2021 que « nous [avons] assisté à une "ruée vers le vaccin" et nous [serions] bientôt confrontés au problème de la distribution des vaccins dans le monde entier » (G20, 2021a). À l'occasion du premier GTIC du G20 les 2-3 mars 2021, sous la présidence de l'Italie, l'OCDE, en collaboration avec la Banque mondiale et l'OMC, a présenté de nouvelles données sur les mesures restrictives aux exportations imposées par de nombreux pays. L'OCDE a également profité de cette occasion pour présenter des mesures concrètes afin d'améliorer la résilience des CAM (OCDE, Banque mondiale, & OMC, 2021). Parmi celles-ci, on retrouve : plus de transparence, une réduction des mesures restrictives, la pleine application de l'Accord de facilitation des échanges<sup>28</sup> (AFE), l'adoption des technologies dans les CAM entre autres (voir annexe 3). Notons également que l'Italie consulte actuellement les membres du G20 afin de faire un suivi des mesures entreprises dans le cadre du Plan d'action du G20 adopté à Ryad en 2020 (Affaires mondiales Canada, 2021d).

---

<sup>28</sup> Entré en vigueur le 22 février 2017, l'Accord sur la facilitation des échanges est un traité qui vise à moderniser et à simplifier les mesures aux frontières des membres de l'OMC. Il s'agit du premier accord multilatéral à l'OMC depuis sa création (Affaires mondiales Canada, 2021a; OMC, 2021a).

Le 21 mai 2021, le G20 a également adopté la « Déclaration de Rome du G20 », qui contient 16 principes et des engagements en matière de santé mondiale. Le principe 4 dénote le soutien du G20 au système commercial multilatéral « et l'importance de chaînes d'approvisionnement mondiales ouvertes, résilientes, diversifiées, sûres, efficaces et fiables sur l'ensemble de la chaîne de valeur liée aux urgences sanitaires » (G20, 2021b). Soulignons également les efforts à court terme pour faire face à la pandémie actuelle tels que la coopération avec le secteur privé, le partage des produits à travers le mécanisme COVAX, la diversification des CAM, l'identification des goulots d'étranglement, la promotion de la transparence ainsi que la poursuite des discussions sur l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle (ADPIC). Rappelons que le caractère plus représentatif du G20 permet de débattre tant sur les défis liés à la production et la distribution des produits de santé et des vaccins, selon les perspectives des économies développées et émergentes qui y participent. Le G20 a par exemple fourni à l'Afrique du Sud et à l'Inde une plateforme pour promouvoir une initiative qui vise à lever la propriété intellectuelle pour les vaccins de la COVID-19<sup>29</sup>. Par sa diversité, le G20 est un forum très intéressant pour partager des informations, de clarifier des positions et d'informer d'autres rencontres qui ont lieu en parallèle, comme celles du G7 et celles de l'OMC.

### 5.2.2 Le Groupe des Sept (G7)

La caractéristique principale du G7<sup>30</sup> réside avant tout dans la convergence des idées et des valeurs communes entre ses membres (G7, 2021a). Le G7 complète le rôle du G20, car il encourage le dialogue multilatéral dans le but d'offrir des réponses aux enjeux mondiaux, tels que la pandémie de COVID-19. Tout comme le G20, les décisions qui ressortent du G7

---

<sup>29</sup> Le 2 octobre 2020, l'Inde et l'Afrique du Sud ont soumis au Conseil des Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC) une initiative qui promeut la levée de certaines dispositions de l'ADPIC. Les promoteurs de cette initiative argumentent que la levée des droits de propriété intellectuelle sur les vaccins de la COVID-19 permettrait de réduire les inégalités des campagnes de vaccination entre pays riches et pays pauvres. Le 5 mai 2021, la Représentante au commerce des États-Unis, Katherine Tai, a annoncé de façon surprenante le soutien des États-Unis à cette initiative, ouvrant la voie à de futures discussions sur la question de la propriété intellectuelle à l'OMC (Gouvernement des États-Unis, 2021; OMC, 2020b).

<sup>30</sup> Les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, en plus de l'Union européenne.

ne sont pas juridiquement contraignantes, mais leur influence sur les décisions des autres organisations est cruciale (Affaires mondiales Canada, 2021e; Commission européenne, 2021).

Notre analyse des discussions sur les CAM des produits de santé dans le cadre du G7 se concentrera principalement sur la présidence du Royaume-Uni en 2021. En effet, en raison de la pandémie, les États-Unis ont tenu seulement des rencontres au plus haut niveau pendant leur présidence en 2020. La question des CAM dans la Déclaration des Leaders du 16 mars 2020 se résume à une phrase très générale : « Nous nous attaquerons aux perturbations des chaînes d’approvisionnement internationales et poursuivrons nos efforts pour faciliter le commerce international » (Affaires mondiales Canada, 2020). En revanche, sous la présidence du Royaume-Uni, le G7 a décidé de faire de la résilience des CAM des produits de santé l’une de ses priorités en 2021<sup>31</sup>. Le Royaume-Uni a créé un panel sur la résilience économique pour trouver des solutions aux défis que posent des tendances dommageables à long terme<sup>32</sup> et des chocs externes, tels que la COVID-19, sur l’économie mondiale (G7, 2021h). Afin de soutenir les réunions qui ont lieu dans le cadre de ce panel, l’OCDE a rédigé un rapport spécifique à la résilience économique dans lequel il accorde un chapitre entier à la résilience des CAM, en s’appuyant sur l’exemple des pénuries des produits essentiels. Dans celui-ci, l’OCDE rappelle que les gouvernements ont un rôle à jouer pour répondre aux crises actuelles et futures. Élargir l’accès au commerce électronique, adopter des mesures facilitatrices au commerce, favoriser la transparence à travers des cadres réglementaires prévisibles, encourager la résilience des infrastructures des secteurs critiques, augmenter les stocks des produits essentiels sont quelques-unes des mesures proposées par l’OCDE (OCDE, 2021a, pp. 61-69). Le rapport conclut « que la résilience découle de la diversification et de la co-dépendance au sein des marchés mondiaux bien gouvernés, ouverts et intégrés » (G7, 2021c). En définitive, le panel sur la résilience économique du G7 s’est basé sur les

---

<sup>31</sup> Tout comme pour le G20, les discussions sur ce sujet ont lieu entre Ministres du commerce, vu le caractère commercial de la question.

<sup>32</sup> Comme mesures dommageables à long terme, le Royaume-Uni a identifié l’émergence des monopôles, la diminution de l’innovation ou les obstacles à l’accès aux marchés.

études de l'OCDE pour formuler des recommandations aux Leaders lors du Sommet du G7 qui a eu lieu entre les 11 et 13 juin 2021. Parmi ces recommandations, notons le besoin de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement de certains secteurs, dont celui de la santé<sup>33</sup> (G7, 2021d, p. 4).

Indépendamment du panel sur la résilience économique, le Royaume-Uni a également identifié la résilience des CAM des produits de santé comme une priorité des réunions ministérielles en 2021, en particulier celles des Ministres du Commerce du G7<sup>34</sup>. Parmi les objectifs fixés, on retrouve notamment le fait d'élaborer des principes clés prônant l'ouverture du commerce et la réduction des barrières commerciales de façon à rendre les chaînes d'approvisionnement plus résilientes et de permettre aux pays d'accéder aux produits essentiels dont ils ont besoin pour lutter contre la pandémie (G7, 2021g). Pour ce faire, le Royaume-Uni encourageait, dans un premier temps, les membres du G7 à se servir de l'Initiative sur le Commerce et la Santé du Groupe d'Ottawa comme un premier pas vers d'engagements permanents en matière de commerce et santé. Cette initiative plurilatérale<sup>35</sup> – qui sera abordée plus en détail dans la prochaine partie –, identifie une série de mesures visant à contrer « les entraves au fonctionnement des chaînes d'approvisionnement » dans le but de faciliter « l'accessibilité aux biens essentiels pendant une pandémie (OMC, 2020a). Dans le communiqué du 28 mai 2021, les membres du G7 ont donc exprimé leur soutien à la résilience des CAM dans la production des produits essentiels et des vaccins, à la mise en place des mesures facilitatrices au commerce des produits de santé et à faire en sorte que les mesures commerciales restrictives restent « ciblées, proportionnées, transparentes et temporaires ». Cette référence reprend les engagements pris lors du G20 en Arabie Saoudite (G7, 2021e; G20, 2020b).

---

<sup>33</sup> Les secteurs identifiés sont la santé, les minéraux critiques et les semi-conducteurs (G7, 2021d, p. 4).

<sup>34</sup> Pour la première fois depuis sa création, le G7 a établi des réunions ministérielles relatives au commerce pendant lesquelles les ministres discutent d'une variété de sujets et défis commerciaux actuels.

<sup>35</sup> Cette initiative a été présentée par les membres du Groupe d'Ottawa, soit l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, le Japon, le Kenya, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, Singapour, la Suisse et l'Union-européenne.

Enfin, lors du Sommet des Leaders du 11 au 13 juin 2021, les membres du G7 ont réitéré les engagements pris en mai 2021 dans la Déclaration de Rome du G20, et leur soutien au mécanisme COVAX. Notons également leur volonté de mettre fin aux restrictions commerciales inutiles en promouvant des chaînes d’approvisionnement résilientes; d’adopter des pratiques afin d’éliminer les goulets d’étranglement qui empêchent l’utilisation efficace des capacités de fabrication actuelle; et de promouvoir de nouveaux partenariats pour diversifier et accroître la production mondiale (G7, 2021b). En plus de continuer à travailler avec l’OMS, l’OMC, le CEPI, le GAVI, l’UNICEF et le secteur privé, le G7 s’engage à tenir des discussions « constructives » sur la propriété intellectuelle à l’OMC (G7, 2021b). Cet engagement ouvre sans doute la voie à des négociations complexes sur la levée des dispositions dans le cadre de l’Accord de l’OMC sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC).

### 5.2.3 L’Organisation mondiale du commerce (OMC)

À la différence du G20 et du G7, l’OMC a la capacité juridique d’établir des règles contraignantes pour ses membres. « Le rôle de l’OMC est de voir à la négociation, la mise en œuvre, l’administration et le fonctionnement des accords commerciaux, y compris le règlement des différends de ses membres » (Arbour & Parent, 2017, p. 961). En tant qu’institution phare en matière de commerce et d’investissement, l’OMC constitue la plateforme où des initiatives peuvent se transformer en accords, avec des règles contraignantes pour ses 164 membres. Cela est très important dans le contexte où l’Inde et l’Afrique du Sud ont proposé la levée des dispositions dans le cadre de l’ADPIC pour la production des produits de santé et des vaccins contre la COVID-19 (OMC, 2020b, 2021c).

Mais avant de discuter de l’ADPIC, d’autres initiatives qui visent à renforcer la résilience des CAM des produits de santé méritent notre attention, notamment l’Initiative sur le

Commerce et la Santé<sup>36</sup> présentée par le Groupe d'Ottawa<sup>37</sup> en novembre 2020. Celle-ci vise à garantir l'accessibilité des produits de santé en réduisant les entraves aux CAM tout en renforçant leur solidité et leur résilience. L'Initiative propose alors une série de mesures qui pourraient éventuellement devenir des engagements formels pour les membres de l'OMC à l'occasion de la Conférence ministérielle en décembre 2021 (CM12). Ainsi, le Groupe d'Ottawa propose d'identifier et d'éliminer les restrictions aux exportations. Toute autre mesure du genre prise dans le contexte de la pandémie doit être justifiée et doit faire l'objet d'une notification. En termes de douanes, services et réglementations, les membres s'engagent à partager des informations afin d'identifier les meilleures expériences en matière de mesures de facilitation des échanges. Les droits de douane sont par ailleurs réduits ou éliminés temporairement pour tout produit contribuant à la lutte contre la COVID-19. Cette initiative comprend aussi un élément de transparence et d'évaluation des mesures commerciales mises en place dans le cadre de la pandémie, obligeant les membres à répondre aux inquiétudes des autres États. Enfin, le Groupe d'Ottawa encourage le Secrétariat de l'OMC à intensifier la coopération avec d'autres organisations internationales, telles que l'OMS, l'OCDE, le G20, l'OMD<sup>38</sup>, l'OMPI<sup>39</sup> et l'ONU afin de renforcer les capacités d'analyse de ses membres quant au suivi de la production des produits essentiels. Cela constituerait un premier pas vers « la mise en place d'un mécanisme d'avertissement rapide en cas de grave pénurie des biens médicaux essentiels » (OMC, 2020a). À l'heure actuelle, l'Initiative sur le Commerce et la Santé bénéficie de la reconnaissance de l'OMC et se positionne comme l'une des meilleures options pour résorber les perturbations des CAM.

Cette initiative n'est pourtant pas la seule en lice<sup>40</sup>. La nouvelle Directrice-Générale de l'OMC, la docteure Ngozi Okonjo-Iweala, a mis en place une initiative appelée la

---

<sup>36</sup> Plus connue par son titre en anglais : *Trade and Health Initiative (TaHI)*.

<sup>37</sup> Coalition de 13 États créée à l'origine pour réfléchir à la réforme de l'OMC.

<sup>38</sup> Organisation mondiale des douanes.

<sup>39</sup> Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

<sup>40</sup> En effet, plusieurs initiatives ont été proposées en matière de commerce et santé. Toutes les propositions des États peuvent être trouvées sur le site de l'OMC :

[https://www.wto.org/french/tratop\\_f/covid19\\_f/proposals\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/covid19_f/proposals_f.htm)

« Troisième voie ». Celle-ci se veut être une voie intermédiaire entre ceux qui proposent la levée des mesures restrictives à l'exportation de manière générale et ceux qui prônent la levée de la propriété intellectuelle pour les vaccins et autres produits nécessaires à la lutte contre la COVID-19. À la différence de l'Initiative sur le Commerce et la Santé qui se concentre davantage sur des propositions au niveau étatique (restrictions aux exportations), la « Troisième voie » vise à identifier, de façon concrète, des difficultés liées à l'accroissement de la production des vaccins contre la COVID-19 (Paugam, 2021). Elle mise davantage sur le dialogue avec d'autres acteurs, notamment avec les développeurs des vaccins et les producteurs dans les pays développés et en développement, en vue de faciliter l'accès aux contrats de licence<sup>41</sup> et le partage volontaire du savoir-faire technologique pour la production des vaccins. Lors d'une première rencontre le 14 avril 2021, les différents acteurs présents (gouvernements, entreprises pharmaceutiques, ONG et organisations internationales) ont exprimé leurs inquiétudes concernant les restrictions aux exportations et le nationalisme vaccinal<sup>42</sup>. Généralement, plusieurs entreprises pharmaceutiques, des représentants des organisations internationales ainsi que des pays développés et en développement ont souligné que les barrières commerciales, les perturbations des CAM et le manque des capacités de production constituent les principaux défis pour la distribution des vaccins contre la COVID-19. Cela contraste avec les discours de l'Inde et de l'Afrique du Sud qui estiment que le principal obstacle à la production et la distribution de vaccins repose sur la propriété intellectuelle (OMC, 2020b, 2021f). Dans son discours de fermeture, la Directrice Okonjo-Iweala a confirmé la convergence des acteurs autour du besoin d'augmenter les capacités de production dans les pays en développement ainsi que le besoin de garder « les chaînes d'approvisionnement ouvertes au commerce des matières premières et autres produits intermédiaires » (OMC, 2021b). La directrice de l'OMC espère que la tenue de ces discussions mènera à des actions concrètes en matière de commerce et santé avant la tenue de la Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2021 (OMC, 2021b).

---

<sup>41</sup> Le contrat de licence cède le droit d'exploitation à un producteur ou manufacturier afin qu'il puisse produire les vaccins contre la COVID-19 en échange du paiement d'une redevance.

<sup>42</sup> La distribution des doses des vaccins pour des raisons autres que celles liées à la santé publique.

Enfin, la proposition de l'Inde et de l'Afrique du Sud<sup>43</sup> de lever certaines dispositions de l'ADPIC pour les produits de santé et des vaccins contre la COVID-19 est certainement l'initiative la plus controversée de toutes (The Economist, 2021b). Proposée en octobre 2020 au Conseil de l'ADPIC à l'OMC, cette mesure vise à lever les dispositions des sections 1 (droits d'auteurs et droits connexes), 4 (dessins et modèles industriels), 5 (brevets) et 7 (protection des renseignements non divulgués) de la Partie II de l'accord sur la propriété intellectuelle pour lutter contre la COVID-19 (OMC, 2020b, 2021e). Selon ses promoteurs, la levée de la protection intellectuelle des vaccins contre la COVID-19 permettrait d'augmenter la capacité de production et de distribution de ces vaccins, notamment chez les pays en développement, en éliminant les obstacles juridiques pour des manufacturiers locaux qui souhaitent produire ces vaccins. La proposition de l'Inde et de l'Afrique du Sud a fait l'objet de débats au Conseil de l'ADPIC à l'OMC, mais également au G20 et au G7<sup>44</sup>. Lors de la réunion formelle du Conseil de l'ADPIC du 30 avril 2021, les délégations des différents membres ont échangé à nouveau sur cette proposition, mais n'ont pas atteint le consensus pour procéder à la négociation du texte. Cependant, la surprenante décision des États-Unis de se ranger du côté de l'Inde et de l'Afrique du Sud en mai 2021 a redonné un souffle à cette initiative qui se place désormais comme l'une des pistes privilégiées pour résorber le problème de la production et de la distribution inégale des vaccins<sup>45</sup> (Gouvernement des États-Unis, 2021). Jusque-là, les promoteurs de l'initiative n'avaient pas tablé sur la portée et la durée de la levée de la propriété intellectuelle. Cependant, la levée des brevets devrait inclure non seulement les vaccins, mais aussi « des produits diagnostiques, thérapeutiques,

---

<sup>43</sup> Co-sponsorisé également par le Kenya, l'Eswatini, le Mozambique, le Pakistan, la Bolivie, le Venezuela, la Mongolie, le Zimbabwe, l'Égypte, le Groupe Africain, le groupe des pays les moins avancés (PMA) et les Maldives (Banque mondiale, 2021b; Groupe africain, 2021; OMC, 2020b).

<sup>44</sup> Les discussions sur la propriété intellectuelle rappellent les débats sur les antirétroviraux contre le VIH. En 1997, l'Afrique du Sud a adopté une loi permettant le recours aux licences obligatoires pour faciliter l'accès au traitement à des coûts raisonnables. L'adoption de cette loi a fait grand bruit, notamment en raison du dépôt d'une plainte par des entreprises pharmaceutiques qui considéraient cette loi injuste (Lowé Gnintedem, 2018).

<sup>45</sup> D'autres pays développés comme la Nouvelle Zélande ont exprimé leur soutien à cette initiative dès le 6 mai 2021. Pour sa part, le Canada et l'Union européenne ont déclaré être ouverts à continuer les discussions au sein du Conseil de l'ADPIC, alors que la France a exprimé son opposition (France info, 2021). À l'heure actuelle, 63 pays auraient manifesté leur support à la levée de la propriété intellectuelle (Crowell & Moring, 2021).

les vaccins, les dispositifs médicaux, les équipements de protection individuelle, leurs matériaux ou composants, et leurs méthodes et moyens de fabrication pour la prévention, le traitement ou la prévention de la COVID-19 » (OMC, 2021f). Cette mesure devrait durer initialement trois ans au terme duquel le Conseil général de l'OMC effectuera une évaluation pour déterminer sa reconduite (OMC, 2021f).

Comme nous avons pu le voir précédemment dans cette partie, les forums et organisations internationales constituent des plateformes de partage d'information, de débat et de négociation en réponse aux défis actuels et futurs. En ce qui concerne les CAM des produits de santé liés à la lutte contre la COVID-19, des initiatives telles que le Plan d'action du G20, l'initiative sur le commerce et la Santé du groupe d'Ottawa, la « Troisième voie » de la Directrice générale de l'OMC, ou encore, la levée de la propriété intellectuelle des produits, des vaccins et des technologies contre la COVID-19 sont des exemples des efforts qui sont menés sur la scène internationale. Bien qu'elles ne représentent pas toutes les initiatives disponibles, nous pouvons observer à travers les discussions du G20, G7 et de l'OMC comment ces forums et organisations internationaux stimulent la coopération en vue de faire émerger un consensus autour des nouvelles règles internationales.

## 6 Discussion et recommandations

La proposition de l'Inde et de l'Afrique du Sud de lever la propriété intellectuelle de certaines technologies, des produits de santé et des vaccins contre la COVID-19 a une portée symbolique significative, mais nous pouvons douter de son efficacité à court terme (Heidt, 2021). Il existe plusieurs défis qui jouent en défaveur de la levée des brevets. Premièrement, cette proposition doit naviguer à travers un processus bureaucratique douloureux qui exige l'unanimité des membres de l'OMC. Plusieurs États sont encore dans un processus d'exploration de la question et n'ont pas une position définie (France info, 2021). En 2003, l'OMC a autorisé la levée de la protection intellectuelle afin de produire des médicaments et vaccins divers non seulement pour la production nationale, mais aussi pour faciliter

l'exportation vers des pays qui n'ont pas ces capacités de production. Cette décision qui a été prise en 2003, a été négociée pendant 14 mois et n'a finalement été ratifiée qu'en janvier 2017 (De Bolle & Obstfeld, 2021). Deuxièmement, il y a également des défis techniques importants. Même si la propriété intellectuelle pour les technologies, les médicaments et les vaccins pour lutter contre la COVID-19 était levée demain, les pays en développement et surtout les pays les moins avancés (PMA) manqueraient d'infrastructures et de personnel spécialisé pour développer rapidement leur capacité de production (IEIM, 2021). Le développement de vaccins génériques à ARN messenger (Pfizer et Moderna) requiert des techniques sophistiquées que la levée de la propriété intellectuelle ne peut pas résoudre à elle toute seule sans le renforcement nécessaire des capacités de production (IEIM, 2021; The Economist, 2021b). Troisièmement, la production de vaccins se réalise au sein de chaînes d'approvisionnement complexes, avec des pays qui fournissent des matériaux et des équipements clés pour la production de ces vaccins<sup>46</sup>. L'insertion des pays en développement et surtout des PMA dans ces chaînes d'approvisionnement est un processus qui risque de durer plusieurs années (De Bolle & Obstfeld, 2021). Quatrièmement, la protection de la propriété intellectuelle dans le cadre de l'ADPIC a sa raison d'être. Les règles mises en place permettent de stimuler la créativité et l'investissement dans des programmes de recherche contre la COVID-19. C'est d'ailleurs cette protection qui a permis le développement des vaccins en un temps record. Lever la propriété intellectuelle pourrait avoir pour conséquence la diminution de l'investissement dans le domaine pharmaceutique (IEIM, 2021; Lowé Gnintedem, 2018; McMurry-Heath, 2021). Rappelons enfin qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de données prouvant que la propriété intellectuelle constitue un obstacle à la production des vaccins contre la COVID-19 (Kappos et Al., 2021). L'obtention desdites données permettrait de mieux cibler les aspects qui doivent être considérés pour la poursuite de cette initiative. Il est certain que la proposition de l'Inde et de l'Afrique du Sud peut avoir un réel impact à long terme, mais elle ne répond pas à l'urgence sanitaire à court terme (IEIM, 2021).

---

<sup>46</sup> Rappelons que la production du vaccin Pfizer-BioNTech contient 280 composantes provenant des 86 fournisseurs situés dans 19 pays différents (The Economist, 2021a)

A partir des éléments mentionnés ci-dessus et de l'analyse effectuée tout le long de ce rapport, nous recommandons de :

- 1) Concentrer les efforts sur des initiatives qui mettent la résilience des chaînes d'approvisionnement au cœur des priorités des forums et des organisations internationales. À court terme, l'élimination des mesures protectionnistes (restrictions et obstacles aux exportations) et la mise en place de mesures facilitatrices des échanges auront un impact plus rapide que la levée de la protection intellectuelle sur l'augmentation de la production des vaccins et des produits de santé nécessaires pour la lutte contre la COVID-19.
- 2) Poursuivre les discussions sur la levée des éléments de propriété intellectuelle au Conseil de l'ADPIC. Une procédure de renonciation à la propriété intellectuelle pourrait être utile pour la production à long terme des vaccins contre la COVID-19. Cependant, cette initiative doit s'inscrire dans le cadre d'un effort plus large qui vise avant tout à augmenter les capacités de production et de distribution des vaccins contre la COVID-19 (De Bolle & Obstfeld, 2021). Rappelons aussi que les licences obligatoires permettraient à un gouvernement d'autoriser la production, par une tierce partie, des vaccins sans le consentement du détenteur du brevet, et en contrepartie d'un paiement (OMC, 2021d). Cette recommandation répond mieux au besoin urgent d'augmenter la capacité de production de vaccins plutôt que celle de la levée complète des droits de propriété intellectuelle proposée par l'Inde et l'Afrique du sud (OMC, 2020b, 2021f).
- 3) Soutenir l'initiative de la « Troisième voie » de la Directrice générale de l'OMC. La poursuite des discussions qui incluent les différents acteurs (États, entreprises pharmaceutiques, organisations internationales et organisations de la société-civile) permet de mieux cibler les besoins immédiats pour la production des produits

diagnostiques, thérapeutiques et des vaccins. Les différents acteurs doivent utiliser l'initiative de la « troisième voie » pour faire émerger des solutions concrètes, incluant la promotion de contrats de licences plus souples<sup>47</sup>, afin d'augmenter les capacités de production des vaccins et traitements contre la COVID-19.

- 4) Encourager la transparence ainsi que le partage en temps réel d'information et de bonnes pratiques en matière de résilience des chaînes d'approvisionnement des produits de santé à travers les différentes organisations internationales dont l'OMC et l'OCDE.
- 5) Reconnaître et soutenir le rôle du système commercial multilatéral, au cœur duquel se place l'OMC, dans l'établissement d'initiatives qui visent à créer des chaînes d'approvisionnement résilientes dans le contexte des pandémies actuelles et futures.

Ces recommandations présentent des solutions à court et moyen terme avec des impacts à long terme<sup>48</sup>. Elles complètent les efforts annoncés par les pays du G7 de fournir un milliard de doses de vaccins contre la COVID-19 au mécanisme COVAX, en partageant les doses achetées en surplus et en finançant la production d'autres<sup>49</sup> (G7, 2021a).

---

<sup>47</sup> Tant au niveau des prix que des procédures.

<sup>48</sup> L'OMS estime que 11 milliards de doses de vaccins contre la COVID-19 seront nécessaires pour inoculer la totalité de la planète (Jimenez & Martinez, 2021).

<sup>49</sup> Ces doses seront distribuées à travers le mécanisme COVAX. Les États-Unis se sont engagés à fournir 500 millions de ces vaccins, soit la moitié du total promis, tandis que le Royaume-Uni et le Canada se sont engagés à fournir 100 millions de doses chacun. (Brewster, 2021; G7, 2021i).

## Conclusion

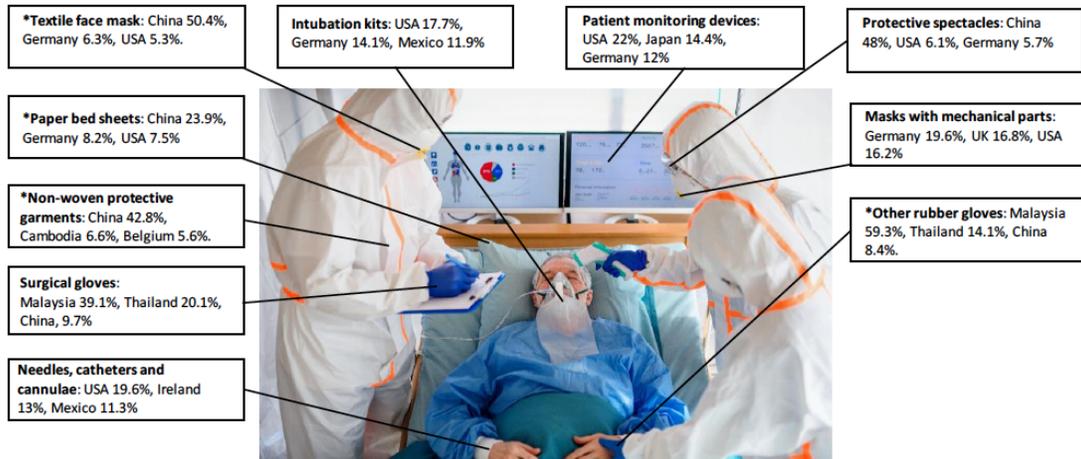
À l'heure où nous écrivons ces lignes, la pandémie de COVID-19 continue à sévir partout dans le monde, mais surtout dans les pays en développement. La pandémie a posé deux constats. D'abord, nous avons été témoins de la fragilité des chaînes d'approvisionnements dans un monde interconnecté et interdépendant. Nous avons aussi pu apprécier le rôle crucial que jouent ces chaînes d'approvisionnement pour la production et la distribution rapide des produits de santé et des vaccins contre la COVID-19. Conscients qu'aucun pays ne peut produire à lui tout seul des produits de santé et des vaccins contre la COVID-19 nécessaires à la demande et à la situation, les organisations internationales encouragent à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement des produits de santé. Depuis le début de la pandémie, un certain consensus émerge autour du besoin de garder les CAM ouvertes, encouragé par les analyses produites par des organisations multilatérales (OCDE, OMC, Banque mondiale, FMI, OMD, OMPI, entre autres). Le G20 et le G7 ont facilité la diffusion des analyses sur la résilience des CAM et ont stimulé la réflexion sur la meilleure approche possible pour atteindre cet objectif de résilience. Dans certains cas, ces forums et organisations ont été les incubateurs de nouvelles initiatives qui se veulent être la meilleure réponse à cet enjeu afin d'augmenter la production et la distribution des produits de santé et des vaccins contre la COVID-19. Aujourd'hui, nous avons une liste d'initiatives et d'engagements importante – Plan d'Action du G20, Déclaration de Rome sur la santé du G20, Initiative sur le Commerce et la Santé, la « Troisième voie », ainsi que la levée de la propriété intellectuelle de certaines dispositions de l'ADPIC – qui, sans être exhaustive, permet de reconnaître l'importance du système multilatéral et de ses organisations dans l'émergence des solutions à des problèmes mondiaux. Nous croyons dans la possibilité de voir émerger de ces engagements des règles et des nouveaux mécanismes permettant aux gouvernements de mieux se préparer aux prochaines pandémies.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Principaux exportateurs de produits de santé contre la COVID-19

**Figure 2. Top exporters of certain COVID-19 goods, 2018**

Country shares in global exports by good



Note: For illustrative purposes only. The products marked with an \* belong to broader categories of goods than those captured in the shares meaning that these include other products which might not be essential in the fight against COVID-19.

Source: OECD calculations using World Customs Organisation list of COVID-19 goods and BACI data. Photo from BBC news.

**Table 2. Top 5 exporters and importers of COVID-19 product categories, 2018**

Country shares in global exports by categories

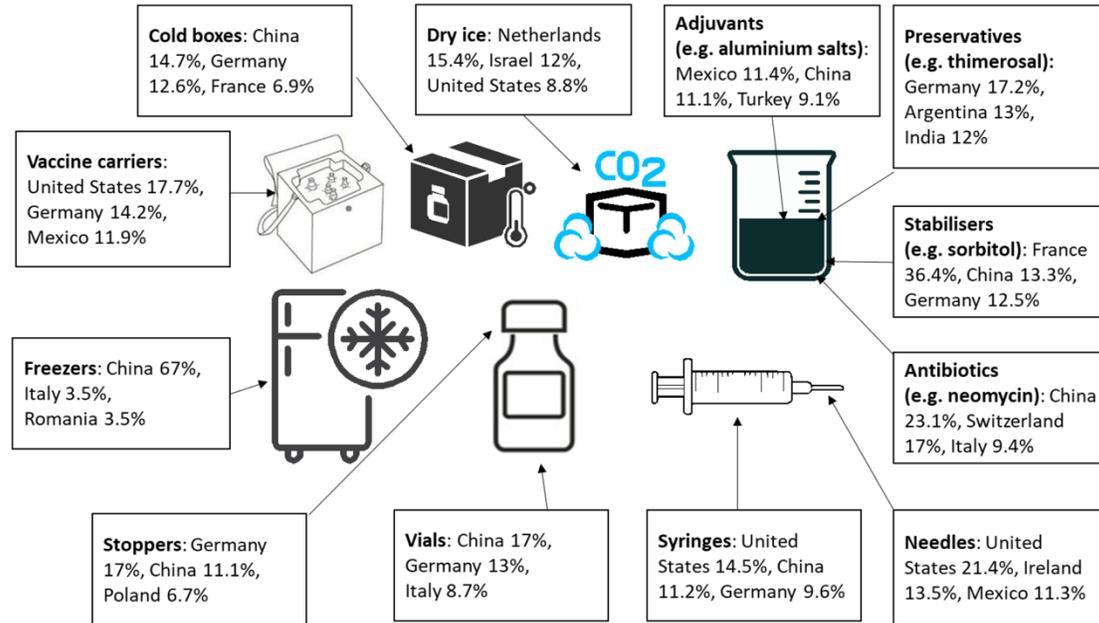
Test kits / instruments and apparatus in diagnostic testing		Protective garments		Disinfectants and sterilisation products		Oxygen therapy and other medical equipment		Medical consumables		Vehicles		Other items	
<b>Exports</b>													
DEU	21.0%	CHN	41.0%	DEU	15.3%	USA	17.6%	CHN	16.5%	DEU	15.0%	DEU	18.4%
USA	16.3%	MYS	10.1%	CHE	13.0%	DEU	13.5%	DEU	12.4%	USA	14.5%	CHN	11.9%
CHE	13.7%	DEU	5.2%	IRL	8.9%	CHN	9.0%	USA	9.8%	CHN	13.0%	USA	9.6%
IRL	10.4%	VNM	4.2%	USA	8.1%	MEX	8.8%	MEX	4.5%	ITA	11.4%	MEX	6.1%
NLD	5.7%	THA	3.7%	FRA	5.7%	JPN	5.7%	NLD	4.4%	FRA	4.6%	GBR	5.1%
Top 5	67.2%	Top 5	64.2%	Top 5	50.9%	Top 5	54.6%	Top 5	47.5%	Top 5	58.5%	Top 5	51.1%
<b>Imports</b>													
USA	12.9%	USA	28.2%	USA	19.6%	USA	22.9%	USA	14.7%	USA	9.2%	USA	15.7%
DEU	9.6%	DEU	7.4%	DEU	8.0%	DEU	8.0%	DEU	9.1%	CAN	7.8%	DEU	11.9%
NLD	8.8%	JPN	6.3%	NLD	4.8%	CHN	7.1%	NLD	5.7%	FRA	6.3%	CHN	5.3%
BEL	5.8%	FRA	4.7%	CHE	4.8%	NLD	6.8%	CHN	5.1%	DEU	5.2%	GBR	4.4%
ITA	5.8%	GBR	4.0%	GBR	4.7%	JPN	5.1%	FRA	4.7%	GBR	4.4%	CAN	3.9%
Top 5	42.8%	Top 5	50.7%	Top 5	41.9%	Top 5	49.9%	Top 5	39.2%	Top 5	32.9%	Top 5	41.0%

Source: Own calculations using World Customs Organisation list of COVID-19 goods and BACI data.

## Annexe 2 : Principaux exportateurs des matériaux nécessaires pour la production, distribution et administration de vaccins

**Figure 4. Top exporters of items needed in the production, distribution and administration of vaccines**

Share in global exports (%), 2018



Note: For illustrative purposes only. See Annex B for the list and description of products covered, including HS codes. Note that many of these products will belong to broader categories of goods than those captured in the shares, meaning that these include other products which might not be directly relevant to vaccine production, delivery and administration.

Source: Own calculations using CEPII BACI data and the Asian Development Bank database.

## Annexe 3 : Actions concrètes de l'OCDE pour renforcer la résilience des CAM des produits de santé

### Concrete actions for trade and investment policymakers (1)

#### Open trade and investment are key enablers of resilience

- Lowering barriers to trade and investment for medical products on a multilateral basis
- Creating a stable, transparent and predictable trade and investment policy regime

#### Strengthening the resilience of medical GVCs may require new commitments from countries

- To limit trade policy discretion
- To enhance trade facilitation practices and regulatory cooperation
- To improve transparency

#### Ensuring access for all countries for essential medical goods, new treatments and vaccines

- International cooperation beyond trade and investment policies
- Preventing export restrictions, reducing trade costs, promoting licensing and alliances to manufacture vaccines

6

### Concrete actions for trade and investment policymakers (2)

#### Trade facilitation is critical to ensure the swift movement of medical goods

- Full implementation of the WTO TFA
- Additional mechanisms specifically for crises
- More efficient if coordinated across countries and part of a health initiative aimed at promoting and regulatory convergence

#### More resilient GVCs also depend on new digital technologies

- Digital supply chain management, exchange of digital documents, electronic signatures, traceability
- WTO JSI e-commerce negotiations and other initiatives addressing cross-border data flows

#### Improving public-private dialogue is essential to address resilience in medical GVCs

- Coordination between governments and the private sector in risk management strategies
- Trade and investment policymakers have an important role, including to nurture a GVC-anchored dialogue

7

## Bibliographie

- Affaires mondiales Canada. (2020). *G7 Leaders' Statement*. Retrieved from <https://pm.gc.ca/en/news/statements/2020/03/16/g7-leaders-statement>
- Affaires mondiales Canada. (2021a). Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Retrieved from [https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/wto-omc/wto\\_tfa-omc\\_afe.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/wto-omc/wto_tfa-omc_afe.aspx?lang=fra)
- Affaires mondiales Canada. (2021b). *Appui du Canada à la réponse à la COVID-19 du G20 en matière de commerce international et d'investissement*. Ottawa Retrieved from [https://www.international.gc.ca/world-monde/international\\_relations-relations\\_internationales/g20/2020-09-22-action\\_plan-plan\\_action.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/g20/2020-09-22-action_plan-plan_action.aspx?lang=fra)
- Affaires mondiales Canada. (2021c). *COVID-19 Tracker*.
- Affaires mondiales Canada. (2021d). *Form Update on Trade and investment Actions in Response to COVID-19*. Ottawa
- Affaires mondiales Canada. (2021e). Le Canada et le G7. Retrieved from [https://www.international.gc.ca/world-monde/international\\_relations-relations\\_internationales/g7/index.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/g7/index.aspx?lang=fra)
- Arbour, J. M., & Parent, G. v. (2017). *Droit international public* (7e édition. ed.). Montréal (Québec) Canada: Éditions Yvon Blais.
- Banque mondiale. (2020). COVID-19 : Initiative de suspension du service de la dette. Retrieved from <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative>
- Banque mondiale. (2021a). La pandémie de COVID-19 risque d'entraîner 150 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2021. Retrieved from <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2020/10/07/covid-19-to-add-as-many-as-150-million-extreme-poor-by-2021>
- Banque mondiale. (2021b). Les pays les moins avancés: classement de l'ONU. Retrieved from <https://donnees.banquemondiale.org/region/pays-les-moins-avancees-classement-de-lonu>
- Barlow, P., Van Schalkwyk, M., & McKee, M. (2021). COVID-19 and the collapse of global trade: building an effective public health response. *The Lancet*, 5, 102-107. Retrieved from <https://www.thelancet.com/action/showPdf?pii=S2542-5196%2820%2930291-6>
- Bonadio, B., Huo, Z., Levchenko, A., & Pandalai-Nayar. (2020). Global Supply Chains in the Pandemic. *National Bureau of Economic REsearch*. Retrieved from [https://www.nber.org/system/files/working\\_papers/w27224/w27224.pdf](https://www.nber.org/system/files/working_papers/w27224/w27224.pdf)
- Brewster, M. (2021). G7 meeting ends with promises on COVID-19, climate, mentions of China. *CBC*. Retrieved from <https://www.cbc.ca/news/politics/canada-g7-commitments-1.6064143>
- Commission européenne. (2021). Rôle du G7. Retrieved from [https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/farming/international-cooperation/international-organisations/g7\\_fr](https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/farming/international-cooperation/international-organisations/g7_fr)

- Couronne, I. (2020). Les nouveaux vaccins suscitent l'espoir, mais les restrictions demeurent. *Le Devoir*. Retrieved from <https://www.ledevoir.com/monde/589919/les-nouveaux-vaccins-suscitent-l-espoir-mais-les-restrictions-demeurent>
- Crowell & Moring. (2021). Three Takeaways From the May 21 Revised TRIPS Waiver Proposal. *Lexicology*. Retrieved from <https://www.lexology.com/library/detail.aspx?g=1214a944-495e-4d51-a5b5-55379621ae0f>
- Daoudi, S. (2021). Nationalisme vaccinal à l'ère de la COVID-19: Un frein à l'endiguement de la pandémie. *Policy Center for the New South, Policy Brief*. Retrieved from [https://media.africaportal.org/documents/PB\\_-\\_20-71\\_Salma\\_Daoudi.pdf](https://media.africaportal.org/documents/PB_-_20-71_Salma_Daoudi.pdf)
- De Bolle, M., & Obstfeld, M. (2021). Waiving patent and intellectual property protections is not a panacea for global vaccine distribution. *Peterson Institute for International Economics*. Retrieved from <https://www.piie.com/blogs/realtime-economic-issues-watch/waiving-patent-and-intellectual-property-protections-not>
- Evenett, S. J. (2020). Chinese whispers: COVID-19, global supply chains in essential goods, and public policy. *Journal of International Business Policy*, 3(4), 408-429.
- Applying the Defense Production Act, (2020).
- Findley, S. (2021). India rethinks vaccine export plans as infections surge. *The Financial Times*. Retrieved from <https://www.ft.com/content/65f92a2f-edcc-4af0-ab18-4d38ca88a205>
- FMI. (2021a). Perspectives de l'économie mondiale. Retrieved from <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/03/23/world-economic-outlook-april-2021>
- FMI. (2021b). A Proposal to End the COVID-19 Pandemic. *IMF Blog*. Retrieved from <https://blogs.imf.org/2021/05/21/a-proposal-to-end-the-covid-19-pandemic/>
- FMI. (2021c). Swift action helped fight the pandemic and limit the damage to people's lives and the global economy. Retrieved from <https://www.imf.org/external/pubs/ft/ar/2020/eng/spotlight/covid-19/>
- FMI, OCDE, CNUCED, OMC, CCI, & BM. (2020). Rapport préparé pour le GTCI sur la COVID-19 et ses impacts sur le commerce et l'investissement.
- Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal: Chenelière éducation.
- France info. (2021). Vaccins contre le Covid-19 : cinq questions pour comprendre le débat sur la levée des brevets. *France info*. Retrieved from [https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vaccin/vaccins-contre-le-covid-19-cinq-questions-pour-comprendre-le-debat-sur-la-levée-des-brevets\\_4613025.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vaccin/vaccins-contre-le-covid-19-cinq-questions-pour-comprendre-le-debat-sur-la-levée-des-brevets_4613025.html)
- G7. (2021a). *Carbis Bay G7 Summit Communiqué*. Cornwall Retrieved from <https://www.g7uk.org/wp-content/uploads/2021/06/Carbis-Bay-G7-Summit-Communique-PDF-430KB-25-pages-3.pdf>
- G7. (2021b). *G7 Leaders' Communique of June 13 2021*. Londres

- G7. (2021c). *G7 Panel on Economic Resilience: Chair's Background note*. London
- G7. (2021d). *G7 Panel on Economic Resilience: Key Policy Recommendations*. London
- G7. (2021e). *G7 Trade Ministers' Communiqué of May 28*. London Retrieved from <https://www.gov.uk/government/news/g7-trade-ministers-communication>
- G7. (2021f). *G7 Trade Ministers' Meeting – Chair's Statement*. Royaume-Uni: Gouvernement du Royaume-Uni Retrieved from <https://www.gov.uk/government/news/g7-trade-ministers-meeting-chairs-statement>
- G7. (2021g). *Issue Note: G7 Trade Track*. Londres
- G7. (2021h). *Non-Paper: G7 Panel on Economic Resilience for Circulation*. London
- G7. (2021i). UK To Donate 100 Million Coronavirus Vaccine Doses. Retrieved from <https://www.g7uk.org/uk-to-donate-100-million-coronavirus-vaccine-doses/>
- G20. (2020a). *G20 Leaders' Declaration: Riyadh Summit*. Ryad Retrieved from [http://www.g20.utoronto.ca/2020/G20\\_Riyadh\\_Summit\\_Leaders\\_Declaration\\_EN.pdf](http://www.g20.utoronto.ca/2020/G20_Riyadh_Summit_Leaders_Declaration_EN.pdf)
- G20. (2020b). *G20 Trade and Investment Ministerial Statement*. Ryad Retrieved from <http://www.g20.utoronto.ca/2020/2020-g20-trade-0330.html>
- G20. (2020c). *Groupe de travail sur le commerce et l'investissement: Agenda* Ryad
- G20. (2021a). *Note d'information sur les priorités de l'Italie en matière de commerce et d'investissement*. Rome
- G20. (2021b). *Rome Declaration*. Rome Retrieved from [https://global-health-summit.europa.eu/rome-declaration\\_en](https://global-health-summit.europa.eu/rome-declaration_en)
- Gereffi, G. (2020). What does the COVID-19 pandemic teach us about global value chains? the case of medical supplies. *Journal of International Business Policy*, 3, 287-201. Retrieved from <https://link.springer.com/article/10.1057/s42214-020-00062-w>
- Gouvernement des États-Unis. (2021). Statement from Ambassador Katherine Tai on the Covid-19 Trips Waiver. Retrieved from <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2021/may/statement-ambassador-katherine-tai-covid-19-trips-waiver>
- Groupe africain. (2021). Liste des pays 52 membres du Groupe africain. Retrieved from <https://www.ipu.org/fr/propos-de-luip/membres/groupe-geopolitiques/groupe-africain>
- Heidt, A. (2021). Biden Administration Backs Vaccine Intellectual Property Waiver. Retrieved from <https://www.the-scientist.com/news-opinion/biden-administration-backs-vaccine-intellectual-property-waiver-68751>
- IEIM. (2021). La diplomatie vaccinale: entre équité et nationalisme. Discussion avec Agatha Desmarais. Montréal.
- Ikenberry, J. (2018). The end of liberal international order? *International Affairs*, 94(I), 7-23. doi:10.1093/ia/iix241
- Jimenez, J., & Martinez, A. (2021). The rush to vaccinate the world stalls as funds and doses fall short. *The New York Times*. Retrieved from <https://www.nytimes.com/2021/06/06/world/vaccine-coronavirus-global-stalls.html>
- John Hopkins University. (2021). Coronavirus Resource Center. Retrieved from <https://coronavirus.jhu.edu/map.html>

- Kappos et Al. (2021). Waiving Covid-19 vaccine patents won't get shots in arms faster. It slows down new vaccines. *NBC News*. Retrieved from <https://www.nbcnews.com/think/opinion/waiving-covid-19-vaccine-patents-won-t-get-shots-arms-nca1268099>
- Keohane, R. O. (1984). *After hegemony : cooperation and discord in the world political economy*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Keohane, R. O., & Nye, J. S. (2001). *Power and interdependence* (3rd ed. ed.). New York: Longman.
- Kim, S. Y., & Spilker, G. (2019). Global value chains and the political economy of WTO disputes. *The Review of International Organizations*, 14(2), 239-260.
- Lowé Gnintedem, P. J. (2018). Médicaments contre le VIH : trouver l'équilibre entre droits des labos et droits des patients. *The Conversation*. Retrieved from <https://theconversation.com/medicaments-contre-le-vih-trouver-lequilibre-entre-droits-des-labos-et-droits-des-patients-93441>
- Macleod, A., & O'Meara, D. (2010). *Théories des relations internationales : contestations et résistances*. Montréal: CEPES.
- Matheson, L. (2020). Canada must play a role in renewing multilateralism for a changing world. *Institute for Research on Public Policy*. Retrieved from <https://policyoptions.irpp.org/magazines/november-2020/canada-must-play-a-role-in-renewing-multilateralism-for-a-changing-world/>
- McMurry-Heath, M. (2021). Michelle McMurry-Heath on maintaining intellectual property amid covid-19. *The Economist*. Retrieved from <https://www.economist.com/by-invitation/2021/04/20/michelle-mcmurry-heath-on-maintaining-intellectual-property-amid-covid-19>
- Miroudot, S. (2020). *What Makes a Supply Chain Resilient?* Paper presented at the Presentation made at Queen's University.
- Morin, J.-F. (2015). Les régimes internationaux de l'environnement. In *L'Enjeu mondial* (pp. 113-123). Paris: Presses de Sciences Po.
- OCDE. (2013). Échanges en valeur ajoutée. Retrieved from <https://www.oecd.org/fr/sdd/EVA.pdf>
- OCDE. (2020a). *COVID-19 and Global Value Chains: Policy Options to Build More Resilient Production Networks*. Retrieved from Paris: [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=134\\_134302-ocsbti4mh1&title=COVID-19-and-Global-Value-Chains-Chains-Policy-Options-to-Build-More-Resilient-Production-Networks](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=134_134302-ocsbti4mh1&title=COVID-19-and-Global-Value-Chains-Chains-Policy-Options-to-Build-More-Resilient-Production-Networks)
- OCDE. (2020b). *COVID-19 and International Trade: Issues and Actions*. Retrieved from Paris: [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=128\\_128542-3jjg8kfswh&title=COVID-19-and-international-trade-issues-and-actions](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=128_128542-3jjg8kfswh&title=COVID-19-and-international-trade-issues-and-actions)
- OCDE. (2020c). The Face Mask Global Value Chain in the COVID-19 Outbreak: Evidence and Policy Lessons. Retrieved from [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=132\\_132616-14i0j8ci1q&title=The-Face-Mask-Global-Value-Chain-in-the-COVID-19-Outbreak-Evidence-and-Policy-Lessons&\\_ga=2.39033507.1477368766.1621466386-488783265.1621466386](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=132_132616-14i0j8ci1q&title=The-Face-Mask-Global-Value-Chain-in-the-COVID-19-Outbreak-Evidence-and-Policy-Lessons&_ga=2.39033507.1477368766.1621466386-488783265.1621466386)

- OCDE. (2020d). *Trade Interdependencies in COVID-19 Goods*. Retrieved from Paris: [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=132\\_132706-m5stc83159&title=Policy-Response-Trade-Interdependencies-in-Covid19-Goods](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=132_132706-m5stc83159&title=Policy-Response-Trade-Interdependencies-in-Covid19-Goods)
- OCDE. (2020e). Trade Policy Brief: Trade Policy Implications of Global Value Chains. Retrieved from [https://issuu.com/oecd.publishing/docs/trade\\_policy\\_implications\\_of\\_global](https://issuu.com/oecd.publishing/docs/trade_policy_implications_of_global)
- OCDE. (2020f). *Trade Policy Implications of Global Value Chains*. Retrieved from Paris: <https://www.oecd.org/trade/topics/global-value-chains-and-trade/>
- OCDE. (2021a). *Fostering Economic Resilience in a World of Open and Integrated Markets*. Retrieved from Paris: <https://www.oecd.org/newsroom/OECD-G7-Report-Fostering-Economic-Resilience-in-a-World-of-Open-and-Integrated-Markets.pdf>
- OCDE. (2021b). Using Trade to Fight Covid-19: Manufacturing and Distributing Vaccines. Retrieved from [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1060\\_1060354-ie4a355ojd&title=Using-trade-to-fight-COVID-19-Manufacturing-and-distributing-vaccines&\\_ga=2.121491464.1672958948.1621807083-810660941.1621807083](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1060_1060354-ie4a355ojd&title=Using-trade-to-fight-COVID-19-Manufacturing-and-distributing-vaccines&_ga=2.121491464.1672958948.1621807083-810660941.1621807083)
- OCDE. (2021c). What is resilience and how to operationalise it ? Retrieved from <https://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/risk-resilience/>
- OCDE, Banque mondiale, & OMC. (2021). *Renforcer la résiliences CAM des produits de santé et pharmaceutiques: Présentation aux membres du G20*. Paris
- OIT. (2021). *Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail*. Retrieved from [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms\\_767223.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_767223.pdf)
- COVID-19 et au-delà: Commerce et Santé, WT/GC/223 C.F.R. (2020a).
- OMC. (2020b). *Waiver from certain provisions of the TRIPS agreement for the prevention, containment and treatment of COVID-19: Communication from India and South Africa*. Genève Retrieved from <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=q:/IP/C/W669.pdf&Open=True>
- OMC. (2021a). Accord sur la facilitation des échanges. Retrieved from [https://www.wto.org/french/docs\\_f/legal\\_f/tfa-nov14\\_f.htm](https://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/tfa-nov14_f.htm)
- OMC. (2021b). Chair Summary following “COVID-19 and Vaccine Equity: What Can the WTO Contribute?”. Retrieved from [https://www.wto.org/english/news\\_e/spno\\_e/spno7\\_e.htm](https://www.wto.org/english/news_e/spno_e/spno7_e.htm)
- OMC. (2021c). Comprendre l’Organisation mondiale du commerce. Retrieved from [https://www.wto.org/french/thewto\\_f/whatis\\_f/who\\_we\\_are\\_f.htm](https://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/who_we_are_f.htm)
- OMC. (2021d). Licences obligatoires pour les produits pharmaceutiques et Accord sur les ADPIC. Retrieved from [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/trips\\_f/public\\_health\\_faq\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/trips_f/public_health_faq_f.htm)
- OMC. (2021e). Texte de l’accord sur les ADPIC: Partie II — Normes concernant l’existence, la portée et l’exercice des droits de propriété intellectuelle. Retrieved from [https://www.wto.org/french/tratop\\_f/trips\\_f/t\\_agm3\\_f.htm#droit](https://www.wto.org/french/tratop_f/trips_f/t_agm3_f.htm#droit)
- OMC. (2021f). *Waiver from Certain Provisions of the TRIPS Agreement for the Prevention, Containment and Treatment of COVID-19*. Genève Retrieved from

- <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=q:/IP/C/W669R1.pdf&Open=True>
- OMS. (2021). COVID-19 – Chronologie de l’action de l’OMS. Retrieved from <https://www.who.int/fr/news/item/27-04-2020-who-timeline---covid-19>
- Paquin, S. (2013). *Théories de l’économie politique internationale*. Paris: Les Presses des Sciences Po.
- Paquin, S. (2018). La renégociation de l’ALENA: présentation dans le cadre du cours ENP 7418. In. Montréal.
- Paugam, J. M. (2021). Brèves de l'OMC n°4 - Avril 2021 : Troisième voie ? Retrieved from <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2021/04/30/breves-de-l-omc-n-4-avril-2021-troisieme-voie>
- The Economist. (2020). Rich countries grab half of projected covid-19 vaccine supply. *The Economist*. Retrieved from <https://www.economist.com/graphic-detail/2020/11/12/rich-countries-grab-half-of-projected-covid-19-vaccine-supply>
- The Economist. (2021a). American export controls threaten to hinder global vaccine production. *The Economist*. Retrieved from <https://www.economist.com/science-and-technology/2021/04/22/american-export-controls-threaten-to-hinder-global-vaccine-production>
- The Economist. (2021b). How to think about vaccines and patents in a pandemic. Retrieved from <https://www.economist.com/finance-and-economics/2021/04/22/how-to-think-about-vaccines-and-patents-in-a-pandemic>
- The Economist. (2021c). There will be enough vaccines for all—if rich countries share. *The Economist*. Retrieved from <https://www.economist.com/graphic-detail/2021/02/13/there-will-be-enough-vaccines-for-all-if-rich-countries-share>
- Commission Implementing Regulation (EU).../... of 24.3.2021, (2021).
- Williams, A., & Stacey, K. (2021). Is there a ban on Covid vaccine exports in the US? *The Financial Times*. Retrieved from <https://www.ft.com/content/82fa8fb4-a867-4005-b6c2-a79969139119>
- Willsher, K., Borger, J., & Holmes, O. (2020). US accused of 'modern piracy' after diversion of masks meant for Europe. *The Guardian*. Retrieved from <https://www.theguardian.com/world/2020/apr/03/mask-wars-coronavirus-outbidding-demand>
- Wolfe, R. (2001). Rendre à César: Comment le pluralisme légal et la théorie des régimes aident à comprendre les structures polycentriques de pouvoir. In P. d. I. u. d. Montréal (Ed.), *Qui a peur de l’État?* Montréal: PUM.
- Wolff, A. (2021). *The Future of the WTO*. Washington: Peterson Institute for International Economics.
- Young, O. R. (1986). International Regimes: Toward a New Theory of Institutions. *World Politics*, 39(1), 104-122.